

Extension de la Zone d'activités sur la commune de Criqueot-sur-Longueville (76)



Dossier d'étude d'impact

TOME 1 : RESUME NON TECHNIQUE

Mars 2024

L'étude d'impact permet, pour chaque thème (eau, air, bruit, déchets,...) de connaître la situation existante, les caractéristiques des éventuelles nuisances du projet et ses effets bruts, directs, indirects, permanents et temporaires, sur l'environnement et sur la santé, ainsi que les mesures prises pour annuler, compenser ou atténuer ces effets.

Le présent document est divisé en deux tomes :

- **Un tome 1 présentant le résumé non technique**
- *Un tome 2 comprenant l'étude d'impact*

**11 ROUTE DE DIEPPE BP 29
76730 BACQUEVILLE-EN-CAUX
Tél : 02 35 85 46 69**

Extension de la Zone d'activités sur la commune de Criquepot-sur-Longueville (76)

Dossier d'étude d'impact

TOME 1 : RESUME NON TECHNIQUE

Mars 2024

102 rue du Bois Tison
76160 ST JACQUES-SUR-DARNETAL
Tél : 02 35 61 30 19
Fax : 02 35 66 30 47

<http://www.alise-environnement.fr>

SOMMAIRE

1 - INTRODUCTION	7
1.1 - PERIMETRE D'ETUDE	7
1.2 - OBJECTIFS DU PROJET	8
1.2.1 - PROJET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX	8
1.2.2 - PROJET DE L'ENTREPRISE JACIR	8
2 - DESCRIPTION DU PROJET	10
2.1 - LOCALISATION De la zone d'étude	10
2.2 - PRESENTATION DU PROJET	13
2.2.1 - UN PROJET GLOBAL	13
2.2.2 - PROJET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX	13
2.2.3 - PROJET DE L'ENTREPRISE JACIR	16
3 - SYNTHESE DE L'ETAT INITIAL	17
4 - DESCRIPTION DES INCIDENCES NOTABLES DE QUE LE PROJET EST SUSCEPTIBLE D'AVOIR SUR L'ENVIRONNEMENT	31
4.1 - Impacts en phase chantier	32
4.2 - Impacts en phase d'exploitation	35
5 - SYNTHESE DES MESURES D'EVITEMENT, DE REDUCTION, ET DE COMPENSATION	38

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du périmètre d'étude	7
Figure 2 : Localisation du périmètre d'étude et des zones de projets	8
Figure 3 : Localisation de la commune de Criquetot-sur-Longueville	11
Figure 4 : Localisation du périmètre d'étude sur la commune de Criquetot-sur-Longueville	12
Figure 5 : Plans de masse de la CC Terroir de Caux et de l'entreprise industrielle JACIR sur la parcelle ZN3	13
Figure 6 : Mode d'Occupation des Sols à proximité de la zone d'étude	17
Figure 7 : Contexte géologique et ouvrages de la BSS	18
Figure 8 : Captage d'alimentation en eau potable	19
Figure 9 : Recensement des indices de cavités souterraines – Zoom sur la zone d'étude	20
Figure 10 : Aléa ruissellement à proximité du périmètre d'étude	21
Figure 11 : Patrimoine naturel dans l'aire d'étude éloignée	22
Figure 12 : Paysage local	23
Figure 13 : Réseaux et canalisations	25
Figure 14 : Monuments historiques dans un rayon de 5 km autour du périmètre d'étude	26
Figure 15 : Secteurs affectés par le bruit des infrastructures de transports	27
Figure 16 : ICPE à proximité de la zone d'étude	28
Figure 17 : Synthèse du patrimoine naturel, culturel et paysager dans un rayon de 5 km	29
Figure 18 : Synthèse de l'état initial à proximité de la zone d'étude (hors cavités souterraines)	30

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Description des sites JACIR	9
Tableau 2 : Localisation géographique du projet	10
Tableau 3 : Caractéristiques du projet d'usine de refroidissement	16
Tableau 4 : Synthèse des impacts du projet en phase chantier	32
Tableau 5 : Synthèse des impacts du projet en phase d'exploitation.....	35
Tableau 6 : Synthèse des mesures d'évitement, de réduction et de compensation	38

1 - INTRODUCTION

Le présent dossier constitue le **Résumé Non Technique** pour la réalisation de l'extension de la zone d'activités Varenne et Scie, portée par la communauté de communes Terroir de Caux sur la commune de Criquetot-sur-Longueville, dans le département de la Seine-Maritime (76).

Le projet concerne la réalisation de l'extension de la zone d'activités sur la parcelle ZN 3, comprenant 10 lots. Une entreprise industrielle, JACIR, s'implantera également sur la parcelle ZN 3 pour y installer une usine de refroidissement.

1.1 - PERIMETRE D'ETUDE

La présente opération de zone d'activités est localisée sur la commune de Criquetot-sur-Longueville au niveau de la Plaine d'Omonville. Il s'agit de l'extension de la zone d'activités Varenne et Scie, située à l'est de la commune, le long de la RN 37.

La localisation du périmètre d'étude est présentée sur la figure ci-dessous.

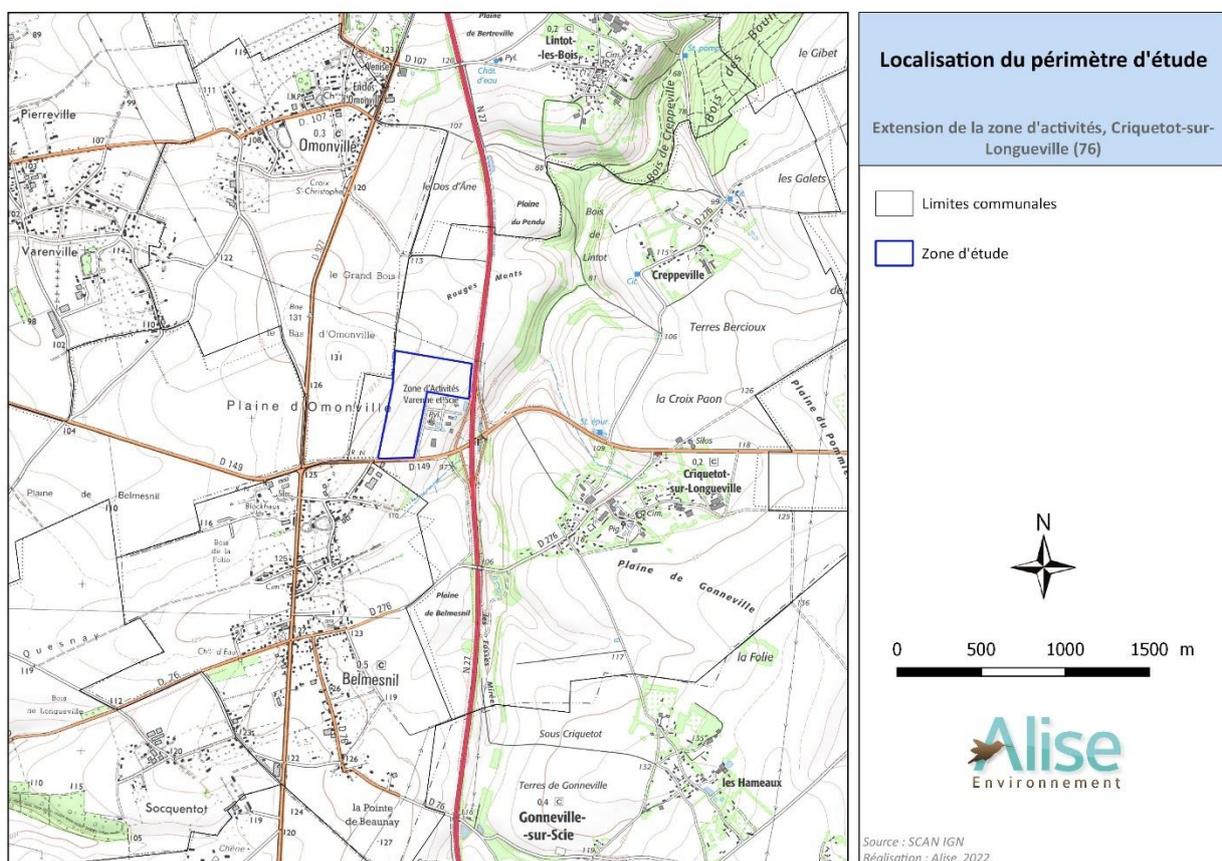


Figure 1 : Localisation du périmètre d'étude

Source : Scan IGN

La zone d'étude initiale porte sur les parcelles ZN 3 et ZN 6. **Le projet d'extension de la zone d'activités s'implantera uniquement sur la parcelle ZN 3.**

Par ailleurs, la parcelle ZN 3, d'une superficie d'environ 8,89 ha, est scindée en deux :

- Une partie relative à l'aménagement de lots par la Communauté de Communes Terroir de Caux
- Une partie sur laquelle l'entreprise industrielle JACIR (projet privé) souhaite s'implanter.

La délimitation des deux périmètres de projets est présentée sur la figure suivante.



Figure 2 : Localisation du périmètre d'étude et des zones de projets

Source : RGE BD Ortho

1.2 - OBJECTIFS DU PROJET

1.2.1 - PROJET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

L'objectif principal est de palier à un manque d'offre immobilière d'entreprise sur le territoire : la collectivité constate qu'il n'y a plus de disponibilité foncière sur le territoire communautaire. Par le biais de cette opération, la collectivité souhaite également accompagner les entreprises dans leur parcours résidentiel et leur apporter une offre adaptée à leur besoin et leur évolution.

Le projet d'extension de la zone d'activités vise à répondre aux enjeux Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Pays Dieppois Terroir de Caux approuvé le 28 Juin 2017 et modifié le 08 Juillet 2021:

- ⇒ **Orientation 2.1 : Organiser une offre en espaces d'activités de qualité et lisible à grande échelle**
 - Objectif 2.1.3 : Faciliter le parcours résidentiel des entreprises
 - Objectif 2.1.4 : Mettre en premier plan des parcs d'activité vitrines et prioritaires pour projeter notre capacité industrielle et logistique et densifier notre maillage productif

1.2.2 - PROJET DE L'ENTREPRISE JACIR

Le projet d'installation de l'Usine de Refroidissement par l'entreprise JACIR a pour objectif de :

- ⇒ Augmenter les capacités de production et de stockage (+50%).
- ⇒ Faire évoluer les effectifs de 80 vers 130 personnes à termes.
- ⇒ Disposer de locaux performants, adaptés aux besoins (levage, stockage, etc...).
- ⇒ Investir en renouvellement de matériels et machines.

⇒ Rassembler, sur un site unique les activités de fabrication et d'assemblage historiques situés à Hautot-sur-Mer et Martin-Eglise et Rouxmesnil-Bouteilles. Le tableau suivant présente les sites actuellement occupé par l'entreprise.

Tableau 1 : Description des sites JACIR

Source : JACIR

	Site de Hautot-sur-Mer	Site de Martin-Eglise	Site de Rouxmesnil-Bouteilles
<i>Ateliers</i>	5 470 m ²	1 300 m ²	1 000 m ²
<i>Bureaux</i>	300 m ²	400 m ²	-
<i>Terrain</i>	11 964 m ²	7 500 m ²	3 000 m ²

La surface totale utilisée est de 22 000 m². Le besoin futur est estimé à 40 000 m² minimum.

2 - DESCRIPTION DU PROJET

2.1 - LOCALISATION DE LA ZONE D'ETUDE

Le site d'étude est localisé sur la commune de Criquetot-sur-Longueville dans le département de la Seine Maritime. Le tableau suivant synthétise la localisation géographique du site d'étude :

Tableau 2 : Localisation géographique du projet

Région	Normandie
Département	Seine Maritime
Arrondissement	Dieppe
Canton	Luneray
Commune	Criquetot-sur-Longueville
Communes voisines	Belmesnil, Dénestanville, Gonneville-sur-Scie, Lintot-les-Bois, Longueville-sur-Scie, Omonville, Saint-Crespin

La commune de Criquetot-sur-Longueville appartient à la Communauté de communes Terroir de Caux qui s'étend sur 79 communes. La communauté de communes s'étend sur environ 490 km² et regroupait, en janvier 2017, 37 812 habitants.

A vol d'oiseau, le site d'étude se trouve à environ 13 km au sud de Dieppe et à 30 km au nord de Rouen.

Le site d'étude est localisé à environ 1,1 km de la mairie de Criquetot-sur-Longueville.

Les figures suivantes présentent la localisation de la commune de Criquetot-sur-Longueville au niveau régional ainsi que la localisation du site d'étude sur la carte I.G.N. au 1/25 000, sur la commune de Criquetot-sur-Longueville.

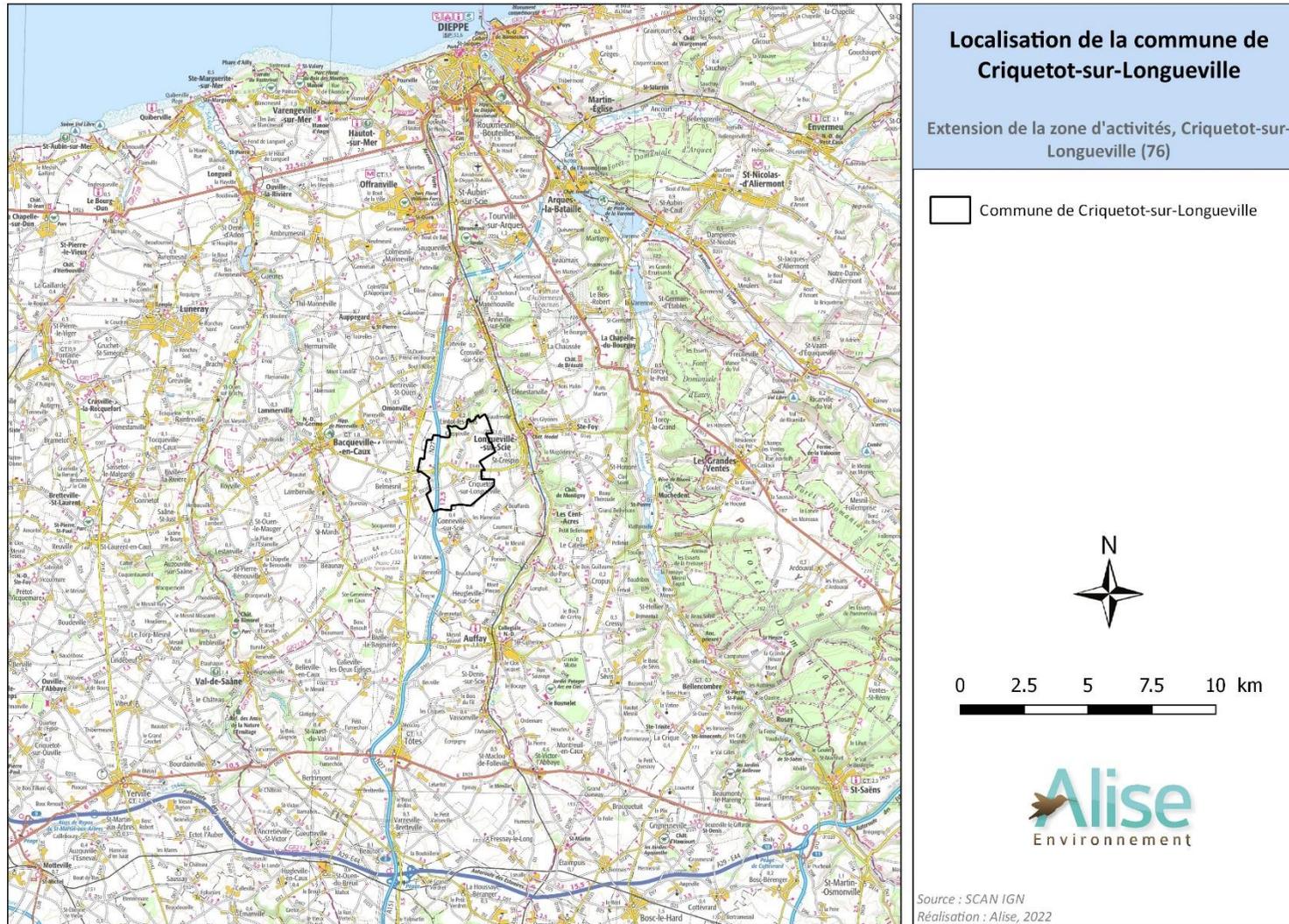


Figure 3 : Localisation de la commune de Criquetot-sur-Longueville

Source : Scan Régional

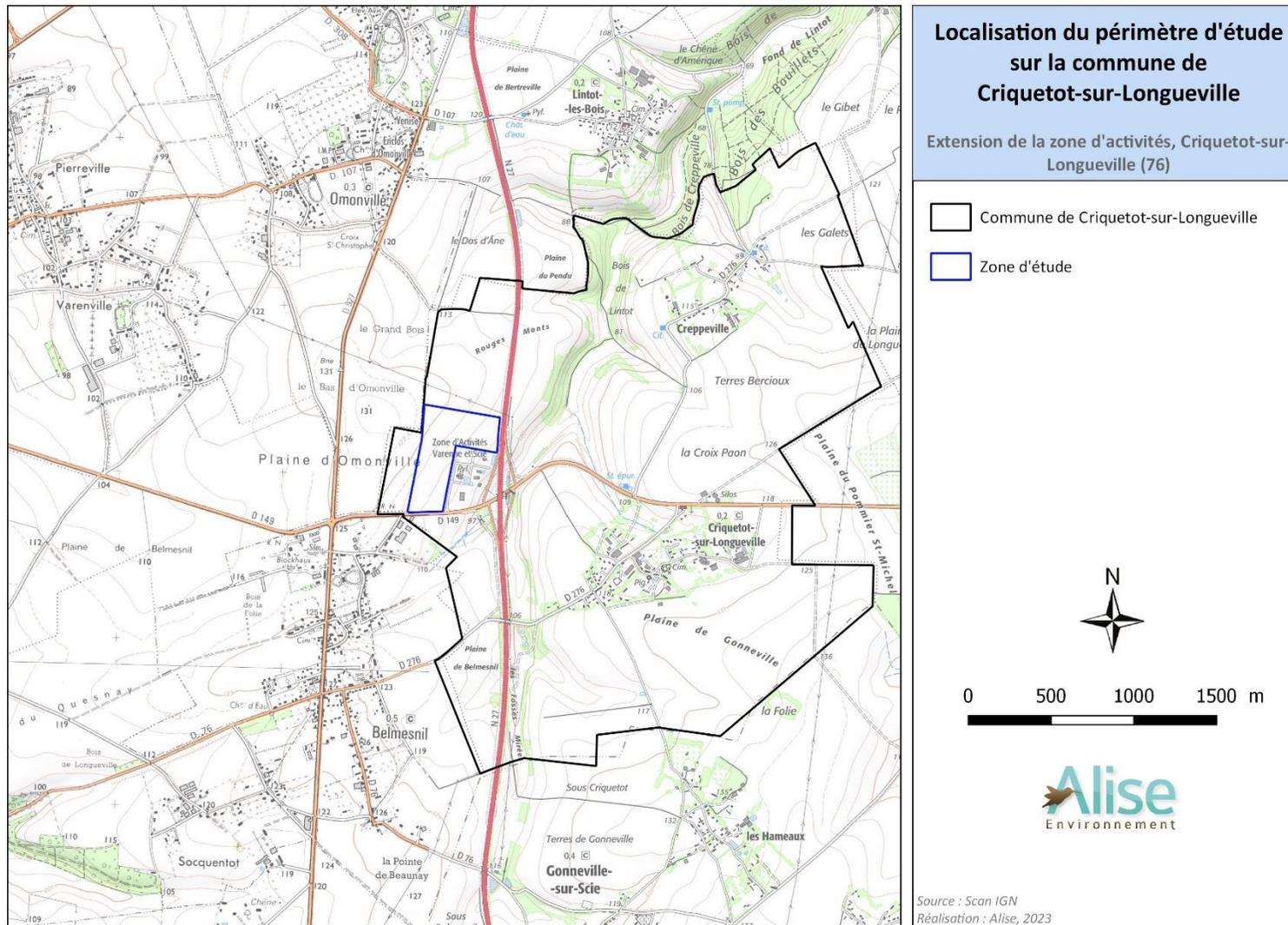


Figure 4 : Localisation du périmètre d'étude sur la commune de Criquetot-sur-Longueville

Source : Scan IGN

2.2 - PRESENTATION DU PROJET

2.2.1 - UN PROJET GLOBAL

La zone d'étude initiale porte sur les parcelles ZN 3 et ZN 6. **Le projet d'extension de la zone d'activités s'implantera uniquement sur la parcelle ZN 3.**

Par ailleurs, la parcelle ZN 3, d'une superficie d'environ 8,89 ha, est scindée en deux :

- Une partie relative à l'aménagement de lots par la Communauté de Communes Terroir de Caux
- Une partie sur laquelle l'entreprise industrielle JACIR (projet privé) souhaite s'implanter.

La figure suivante présente les plans de masse de la Communauté de Communes Terroir de Caux et de l'entreprise industrielle JACIR sur la parcelle ZN3.

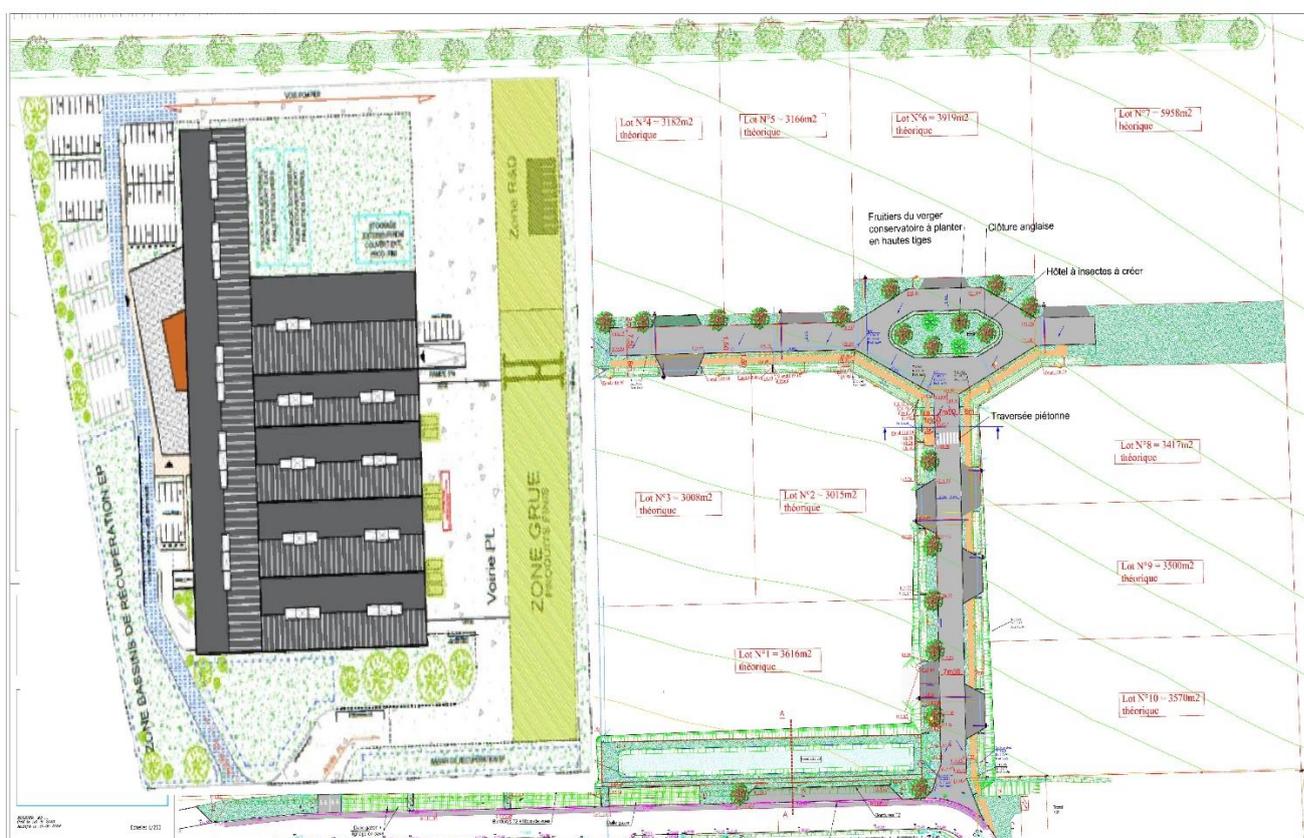


Figure 5 : Plans de masse de la CC Terroir de Caux et de l'entreprise industrielle JACIR sur la parcelle ZN3

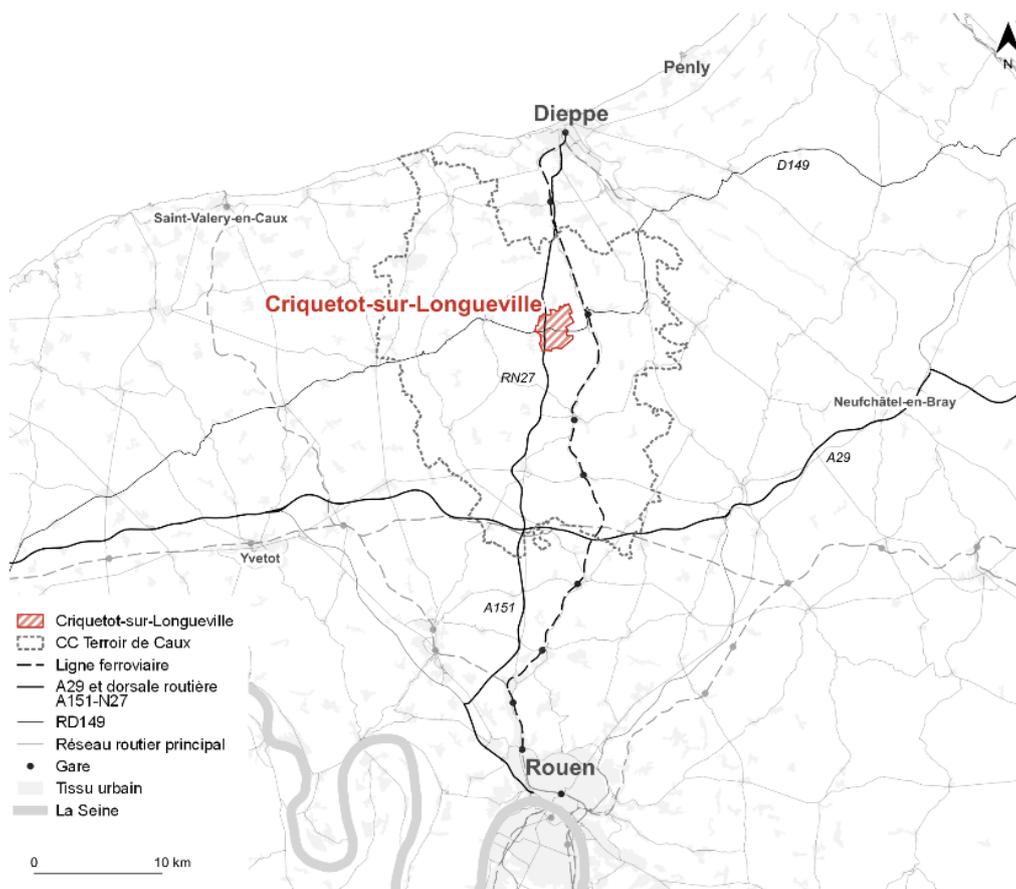
Source : CC Terroir de Caux, JACIR

2.2.2 - PROJET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

La Communauté de communes Terroir de Caux compte un peu plus de 2 000 établissements actifs pour 9 000 emplois, répartis sur tout le territoire et notamment sur les 9 Zones d'Activités communautaires qui n'ont quasiment plus de disponibilités foncières.

La Zone d'Activités Varenne et Scie, créée en 2007, est localisée à la sortie D149 de la RN27, prolongement de l'autoroute A151. Ce positionnement stratégique et privilégié permet d'atteindre la Métropole Rouennaise en 30 minutes et l'Agglomération Dieppoise en moins de 20 minutes.

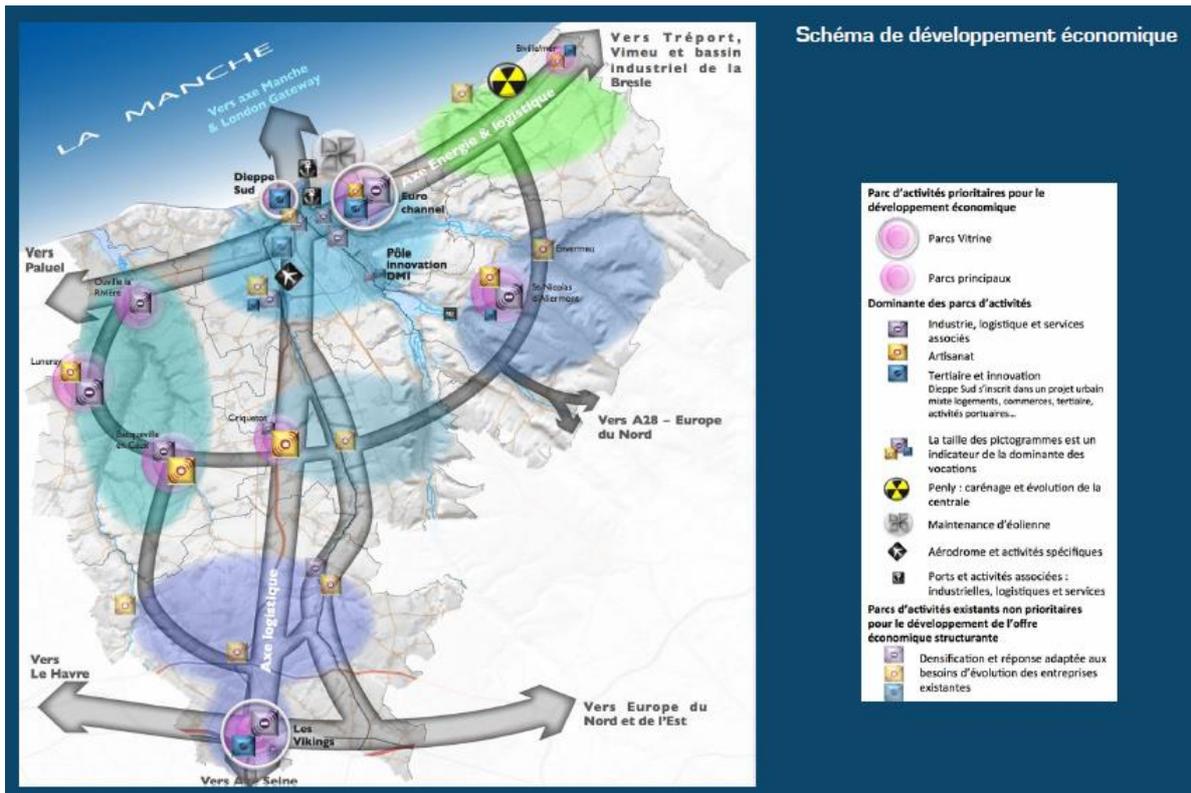
Aujourd'hui les 8,5 ha, qui ont été viabilisés, sont entièrement vendus et une quinzaine d'entreprises y sont déjà installées.



L'extension de cette ZA est nécessaire pour faire face à la forte demande d'entrepreneurs locaux et extérieurs qui cherchent à s'installer sur notre territoire mais également pour préparer l'arrivée de l'EPR de Penly (situé à 30 km).

Identifié comme un des principaux parcs d'activités à l'échelle du Pays Dieppois Terroir de Caux, avec une extension maximale prévue de 25ha, ce projet d'extension répondra aux enjeux et orientations fixés par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Dieppois Terroir de Caux approuvé le 28 Juin 2017 et modifié le 08 Juillet 2021 en matière d'offres en espaces d'activités de qualité :

- ⇒ Orientation 2.1 du SCOT : organiser une offre en espaces d'activité de qualité et lisible à grande échelle
- ⇒ Objectif 2.1.3 du SCOT : Faciliter le parcours résidentiel des entreprises
- ⇒ Objectif 2.1.4 du SCOT : Mettre en premier plan des parcs d'activité vitrines et prioritaires pour projeter notre capacité industrielle et logistique et densifier notre maillage productif



Un total de 10 lots est prévu sur le périmètre appartenant à la Communauté de Communes, répartis de la manière suivante :

- Lot 1 : 3616 m²
- Lot 2 : 3015 m²
- Lot 3 : 3008 m²
- Lot 4 : 3182 m²
- Lot 5 : 3166 m²
- Lot 6 : 3919 m²
- Lot 7 : 5958 m²
- Lot 8 : 3417 m²
- Lot 9 : 3500 m²
- Lot 10 : 3570 m²

A l'ensemble de ces lots, s'ajoute au sein du périmètre d'étude :

- Lot projet privé (JACIR) : 40 753 m²

Une voirie principale de desserte est prévue depuis la zone existante, desservant chacun des futurs lots.

2.2.3 - PROJET DE L'ENTREPRISE JACIR

Depuis 60 ans, JACIR a combiné les savoir-faire acquis en aéraulique, en thermique et en matériaux de fabrication, pour proposer sur le marché une gamme extrêmement diversifié de tours de refroidissement, de refroidisseurs et condenseurs adiabatiques.

Fabricant n°1 de tours de refroidissement en France, JACIR se concentre exclusivement sur la recherche de systèmes innovants pour développer ses équipements et les maintenir à la pointe de la technologie.

JACIR s'engage à produire ses tours de refroidissement dans le respect des normes environnementales et technologiques en conformité avec la norme 2921.

Le bâtiment envisagé sur le site de Criquetot-sur-Longueville sera emblématique des valeurs de l'entreprise et de son savoir-faire.

Le tableau suivant présente le détail des surfaces du projet d'usine de refroidissement.

Tableau 3 : Caractéristiques du projet d'usine de refroidissement

Source : JACIR

Construction		Extérieurs	
<i>Ateliers</i>	11 200 m ²	<i>Voiries</i>	PL 7 200 m ² et VL 1 400 m ²
<i>Bureaux</i>	700 m ² au sol (1 500 m ² au total)	<i>Zone portique</i>	2 800 m ²
		<i>Zone R&D extérieur</i>	1 400 m ²
<i>Zone R&D</i>	300 m ²	<i>Parking + espaces piétons</i>	2 700 m ²
		<i>Espaces vers</i>	13 000 m ² soit 30%

De plus, il est notamment prévu 110 places de parking, un accès PL déporté et un accès VL séparé ainsi qu'une installation photovoltaïque en toiture.

Le projet est Lauréat du Plan France Relance 2030.

En outre, une démarche environnementale sera menée spécifiquement au projet. Un programme de bâtiment responsable sera signé avec le constructeur qui sera sélectionné pour fixer des critères d'exigences hautes dans les domaines suivants :

- ⇒ Bâtiment Bas Carbone & Performance Energétique ;
- ⇒ Conforts & Biodiversité ;
- ⇒ Chantier à faible impact.

Dans le cadre de la certification MASE (sécurité), les aménagements seront pensés pour assurer la sécurité de notre personnel et diminuer leur pénibilité. Une attention particulière sera portée sur le confort des salariés et un cadre de travail agréable.

Enfin, le projet est soumis à dossier ICPE Déclaration pour 3 rubriques :

- 2910-A2 : Chaudières pour la zone R&D
- 2663 : Stockages de matières plastiques et polymères (<1000 m³)
- 2921-1b : Tours de refroidissement

Le présent dossier ne constitue pas un dossier ICPE relatif aux rubriques. Ainsi la présente étude d'impact ne s'attache pas à l'étude des potentielles incidences liées aux activités soumises à dossier ICPE.

3 - SYNTHÈSE DE L'ÉTAT INITIAL

✦ Situation géographique

Localisation du site	⇒ Région : Normandie
	⇒ Département : Seine maritime
	⇒ Arrondissement : Dieppe
	⇒ Canton : Luneray
	⇒ Intercommunalité : Communauté de communes Terroir de Caux
	⇒ Commune : Criquetot-sur-Longueville

✦ Topographie et occupation du sol

Topographie	⇒ Altitude de la zone d'étude comprise entre + 108 m et + 127 m N.G.F.
Occupation du sol	⇒ La zone d'étude se situe sur des parcelles cultivées.

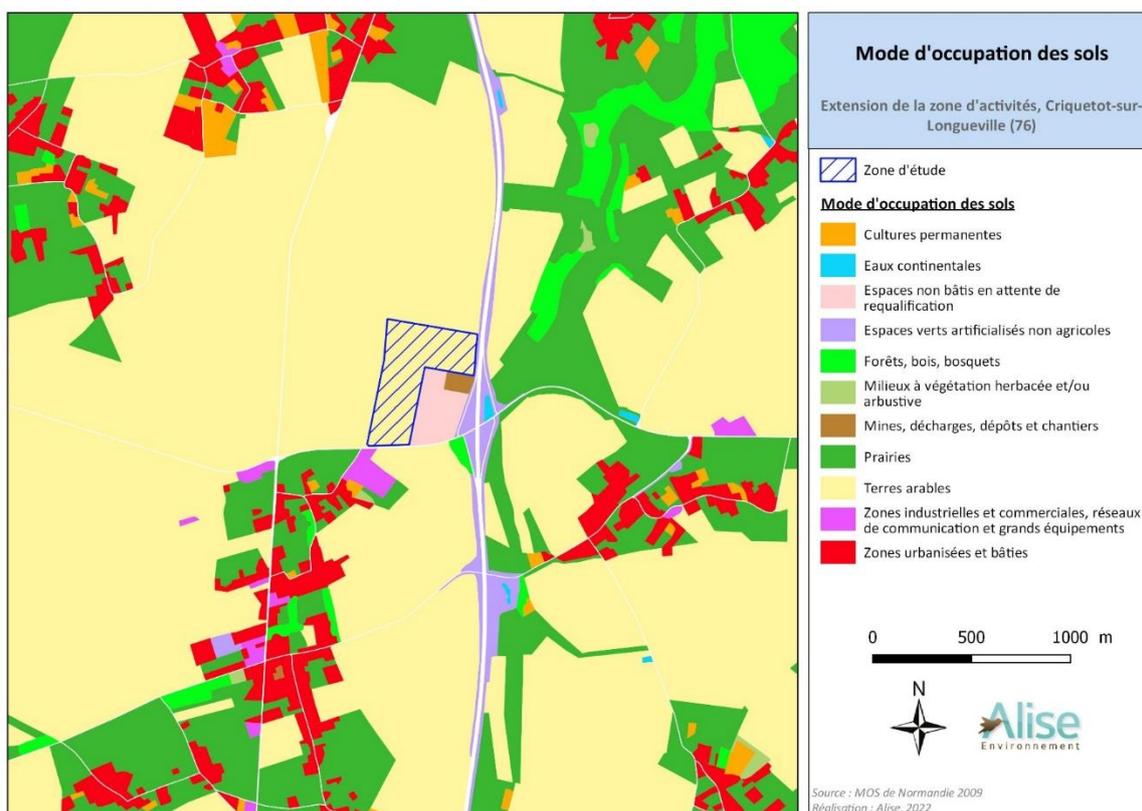


Figure 6 : Mode d'Occupation des Sols à proximité de la zone d'étude

Source : MOS de Haute-Normandie 2009

✦ Climatologie

Climat	⇒ Climat océanique
	⇒ Hauteur moyenne des précipitations : 847,5 mm par an (station de Rouen-Boos)
	⇒ Température moyenne annuelle : + 10,9°C (station de Rouen-Boos)

✧ Qualité de l'air

Qualité de l'air	<p>⇒ Selon les données de ATMO Normandie, la qualité de l'air est relativement bonne aux stations de Dieppe et Bures-en-Bray.</p> <p>⇒ La qualité de l'air sur la commune de Criquetot-sur-Longueville est influencée à la fois par les émissions automobiles et agricoles.</p>
-------------------------	---

✧ Géologie - hydrogéologie

Géologie	<p>⇒ La zone d'étude appartient au secteur géologique de Doudeville.</p> <p>⇒ Le cadre géologique se caractérise par un plateau crayeux recouvert de limons.</p> <p>⇒ 2 ouvrages de la BSS sont recensés à l'extrémité nord-est de la zone d'étude.</p>
Hydrogéologie	<p>⇒ L'aquifère de la craie contient une nappe qui est sensible aux pollutions par intrusion des eaux de surface.</p>

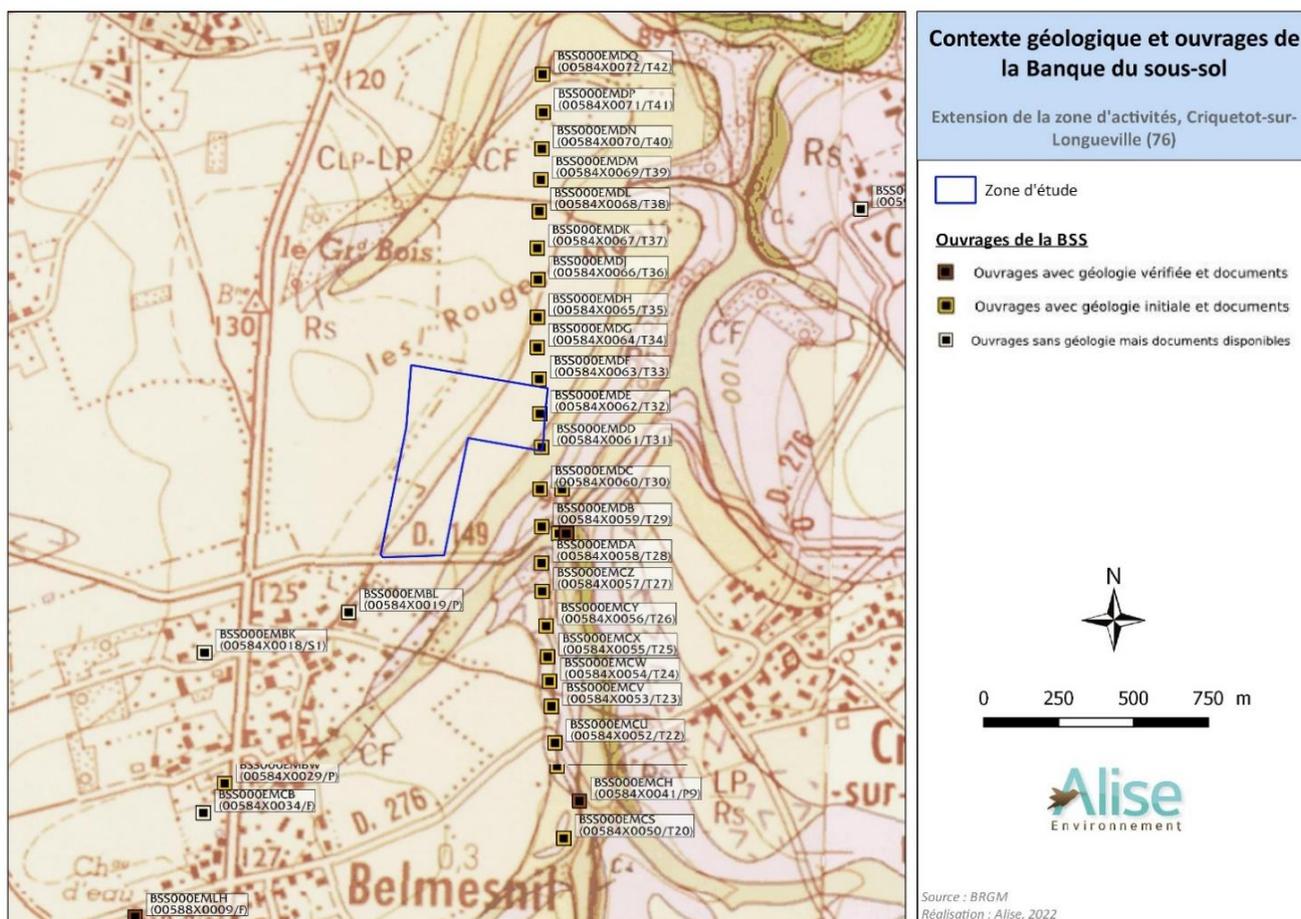


Figure 7 : Contexte géologique et ouvrages de la BSS

Source : BRGM

✦ **Captage A.E.P.**

Captage	<p>⇒ Il n'existe pas de captages d'alimentation en eau potable sur la commune de Criquetot-sur-Longueville.</p> <p>⇒ Le captage le plus proche de la zone d'étude est celui de Belmesnil situé à environ 1,5 km au sud-ouest. Le périmètre de protection éloigné associé à ce captage est recensé à environ 600 m des limites du projet.</p>
----------------	--

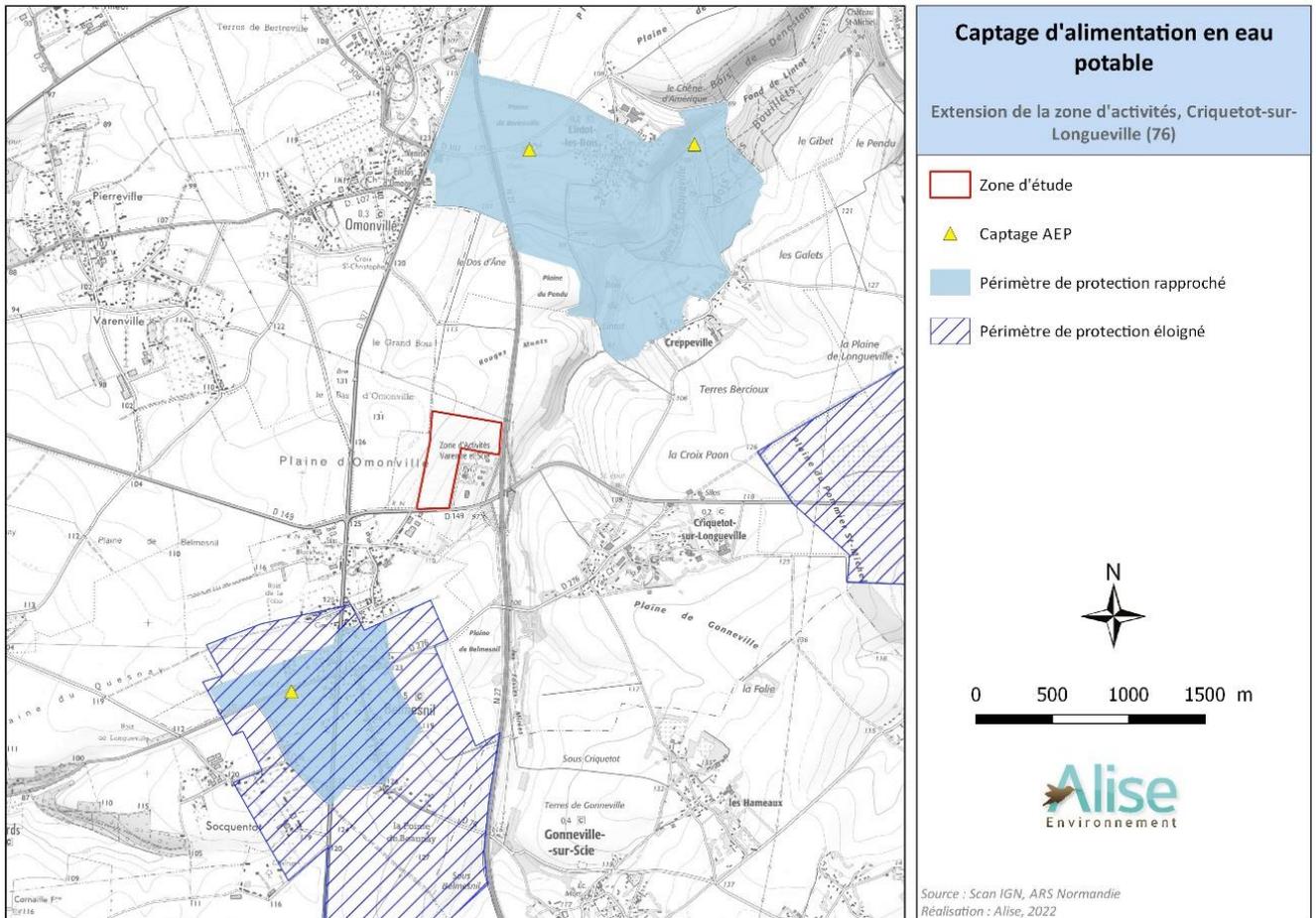


Figure 8 : Captage d'alimentation en eau potable

Source : Scan IGN, ARS Normandie

✦ **Hydrologie**

Hydrographie	<p>⇒ Aucun cours d'eau permanent n'est recensé sur la commune de Criquetot-sur-Longueville.</p> <p>⇒ La zone d'étude est localisée à 3,5 km de la Scie et 3,7 km de la Vienne.</p>
Contexte hydrologique	<p>⇒ Criquetot-sur-Longueville dépend du SDAGE Seine-Normandie.</p> <p>⇒ Criquetot-sur-Longueville ne dépend d'aucun SAGE.</p>

✦ Risques

<p>Risque de mouvements de terrain</p>	<p>⇒ Risque existant au niveau du site d'étude.</p> <p>⇒ Le périmètre d'étude est concerné par deux indices invisibles d'origine indéterminée (n°112 et 150) selon le Recensement des Indices de Cavités Souterraines (RICS) de la commune, réalisé en septembre 2010.</p> <p>⇒ La zone d'étude présente un aléa faible pour le retrait - gonflement des argiles.</p>
<p>Karsts</p>	<p>⇒ Risque de zone karstifiée au niveau du site d'étude.</p>
<p>Inondations</p>	<p>⇒ La commune de Criquetot-sur-Longueville est concernée par la SLGRI et du PAPI Arques et Scie.</p> <p>⇒ La commune de Criquetot-sur-Longueville est également concernée par le PPRi du Bassin versant de la Scie, approuvé le 28 mai 2020. Des zones d'aléas sont recensées à proximité immédiate de la zone d'étude.</p> <p>⇒ La zone d'étude ne semble pas concernée par le risque de remontée de nappes.</p>
<p>Risques sismiques</p>	<p>⇒ La commune de Criquetot-sur-Longueville est classée en zone de sismicité 1 (très faible).</p>
<p>Risques d'incendie</p>	<p>⇒ Pas de risque d'incendie particulier sur Criquetot-sur-Longueville.</p>
<p>Risque foudre</p>	<p>⇒ Densité de foudroiement « infime » sur la commune de Criquetot-sur-Longueville.</p> <p>⇒ Entre 2012 et 2021, le département de la Seine-Maritime affiche une densité moyenne de foudroiement égale à 0,559 Nsg/km²/an. La densité moyenne française de foudroiement est de 0,89 éclairs/km²/an.</p>

Commune de **CRICQUETOT-SUR-LONGUEVILLE (76)**
 Recensement des indices de cavités souterraines
 SEPTEMBRE 2010

- 1 Numéro de la fiche concernant l'indice
- Typologie des indices de cavités souterraines :**
- ✕ Indice levé
 - Indice visible de cavité lié à une extraction de matériaux (marnière visible)
 - Indice non visible de cavité lié à une extraction de matériaux (marnière non visible)
 - Indice visible d'origine indéterminée
 - Indice invisible d'origine indéterminée
 - ▲ Indice visible de cavité naturelle (bétoire visible)
 - △ Indice non visible de cavité naturelle (bétoire non visible)
 - ⊕ Indice d'extraction superficielle de matériaux (carrère à ciel ouvert)
 - ⬆ Puits filtrant / puisard
 - ◇ Puits à eau
 - ⊖ Autre (trou de bombe, ex-mare, ex-fondation, etc.)
 - ⊗ Puisard à chambres
 - ▨ Indice non visible de cavité lié à une extraction de matériaux (marnière non visible)
 - ▩ Indice visible de cavité lié à une extraction de matériaux (marnière visible)
 - ▧ Indice non visible de cavité lié à une extraction de matériaux (marnière non visible)
 - ▦ Indice visible d'origine indéterminée
 - ▥ Indice invisible d'origine indéterminée
 - ▤ Indice visible de cavité naturelle (bétoire visible)
 - ▣ Indice non visible de cavité naturelle (bétoire non visible)
 - ▢ Indice d'extraction superficielle de matériaux (carrère à ciel ouvert)
 - Autre (trou de bombe, ex-mare, ex-fondation, etc.)
 - Puisard à chambres

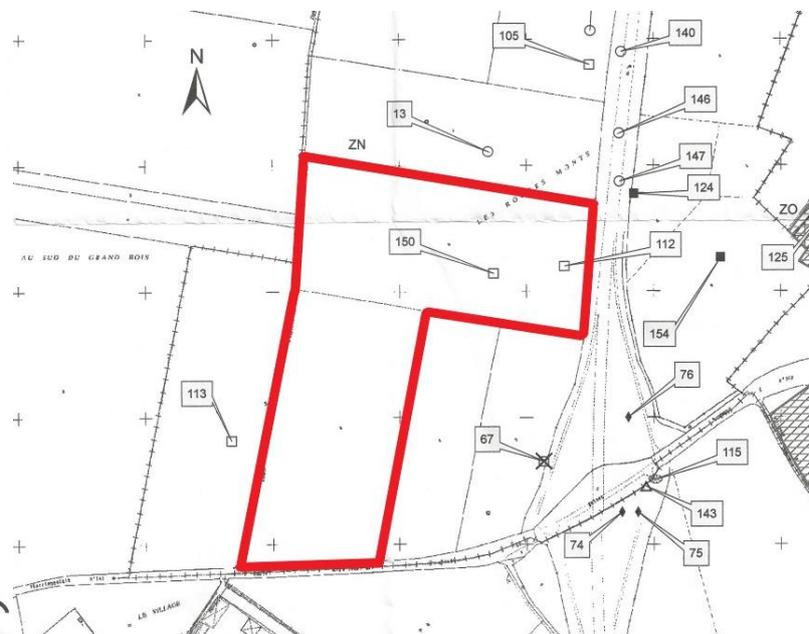


Figure 9 : Recensement des indices de cavités souterraines – Zoom sur la zone d'étude

Source : ALISE Environnement – RICS 2010



Figure 10 : Aléa ruissellement à proximité du périmètre d'étude

Source : RGE BD Ortho, DREAL Normandie

✦ Milieu naturel

ZNIEFF	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Aucune ZNIEFF de type I n'est présente dans un rayon de 5 km autour de la zone d'étude. ⇒ La ZNIEFF de type II « La Vallée de la Scie » se situe à environ 120 m à l'est de la zone d'étude.
Parc Naturel Régional	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Il n'y a pas de Parc Naturel Régional dans un rayon de 5 km.
Protection réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Aucune protection réglementaire pour le patrimoine naturel n'est présente sur le site d'étude. ⇒ Le site classé le plus proche est nommé « Le Parc du Château d'Omonville », situé à environ 1 km du site d'étude. ⇒ Le site inscrit le plus proche est nommé « Le Château de Varenville à Bacqueville-en-Caux, Lamberville », situé à environ 1,5 km du site d'étude.
Engagements internationaux	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Aucun site d'engagement internationaux pour le patrimoine naturel n'est présent dans un rayon de 5 km. ⇒ Le site Natura 2000 le plus proche est la ZSC du Bassin de l'Arques qui se situe à environ 8 km à l'est du périmètre d'étude.

<p>Habitats et Fore</p>	<p>⇒ 11 habitats ont été caractérisés sur le site d'étude et ses abords. Aucun habitat d'intérêt communautaire et/ou d'intérêt patrimonial n'a été identifié sur le site.</p> <p>⇒ Les prospections réalisées ont permis de déterminer la présence d'au moins 90 espèces floristiques. Parmi ces espèces, une est d'intérêt patrimonial. Aucune espèce protégée n'a été recensée sur le site d'étude et ses abords.</p>
<p>Avifaune</p>	<p>⇒ Les prospections réalisées lors d'un cycle biologique complet ont permis de recenser 43 espèces avifaunistiques. Parmi celles-ci, 30 espèces sont protégées à l'échelle nationale.</p>
<p>Chiroptères</p>	<p>⇒ 10 espèces de Chiroptères ont été observées sur l'ensemble du site, ce qui représente une diversité jugée modérée en Normandie. Toutes sont protégées, dont une patrimoniale qui est le Grand Murin ; 6 espèces sont menacées sur listes rouges régionale et/ou nationale ; 3 sont migratrices en Normandie ; 1 espèce cryptique/remarquable en Normandie a été contactée sur le site : il s'agit de la Pipistrelle pygmée.</p>
<p>Mammifères terrestres</p>	<p>⇒ 3 espèces de mammifères terrestres ont été contactées sur le site lors des prospections. Aucune n'est protégée, cependant une espèce est considérée comme quasi-menacée sur la liste rouge régionale : la Musaraigne (<i>Sorex sp.</i>).</p>

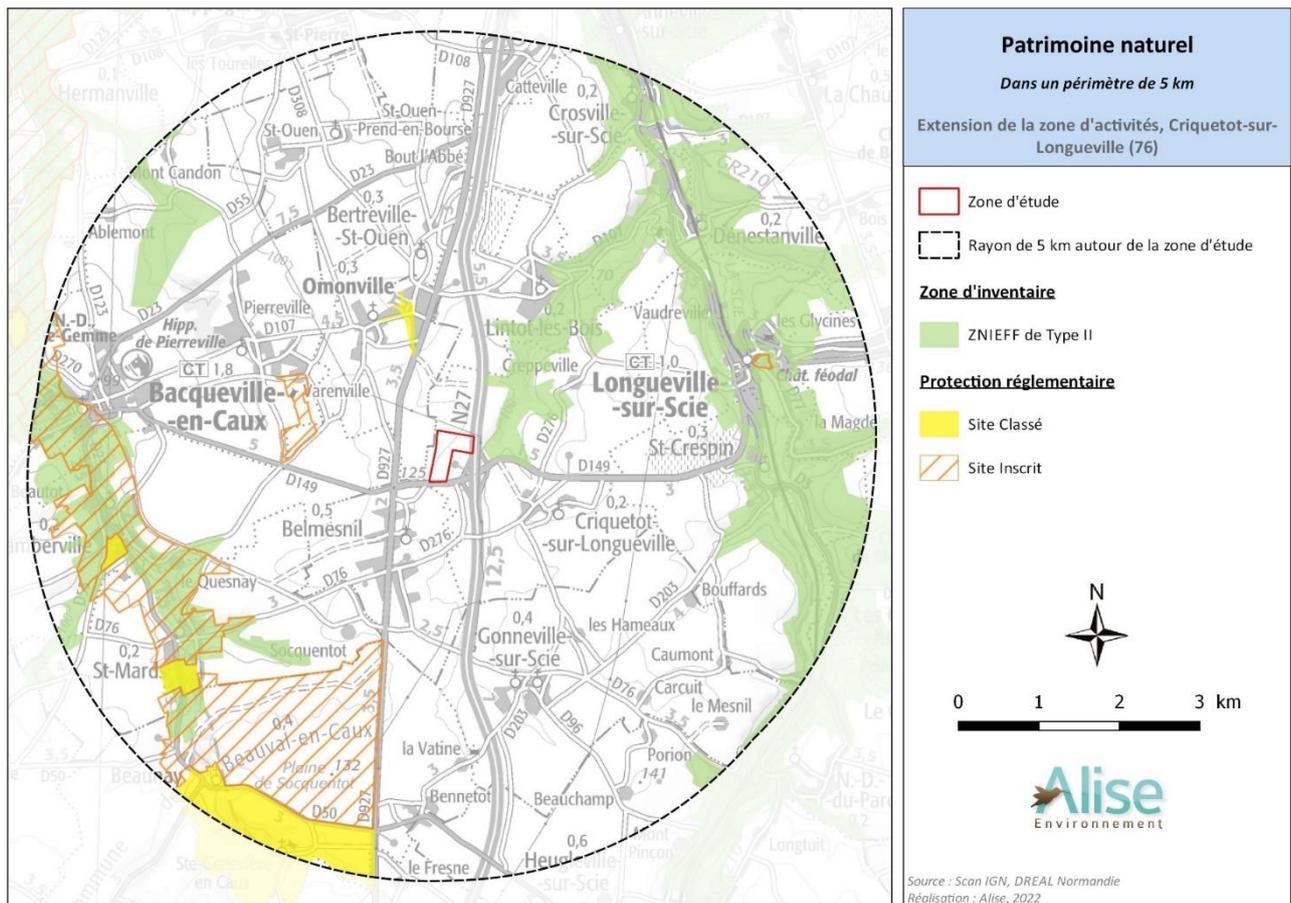


Figure 11 : Patrimoine naturel dans l'aire d'étude élargie

Source : Scan IGN, DREAL Normandie

✧ Paysage

Paysage	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La zone d'étude appartient à l'entité paysagère du Pays de Caux. ⇒ Le paysage est caractérisé par des clos masures, isolés ou regroupés en villages ou en bourgs.
Perception visuelle	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le relief marqué et la végétation limitent fortement les perceptions sur la zone d'étude. De larges vues ouvertes et dégagées sont recensées depuis certains points de vue. ⇒ L'enjeu paysager est faible depuis les habitations les plus proches. ⇒ L'enjeu paysager est faible à modéré depuis les sites d'intérêt touristique et de loisirs. ⇒ L'enjeu paysager est faible depuis des points topographiques.

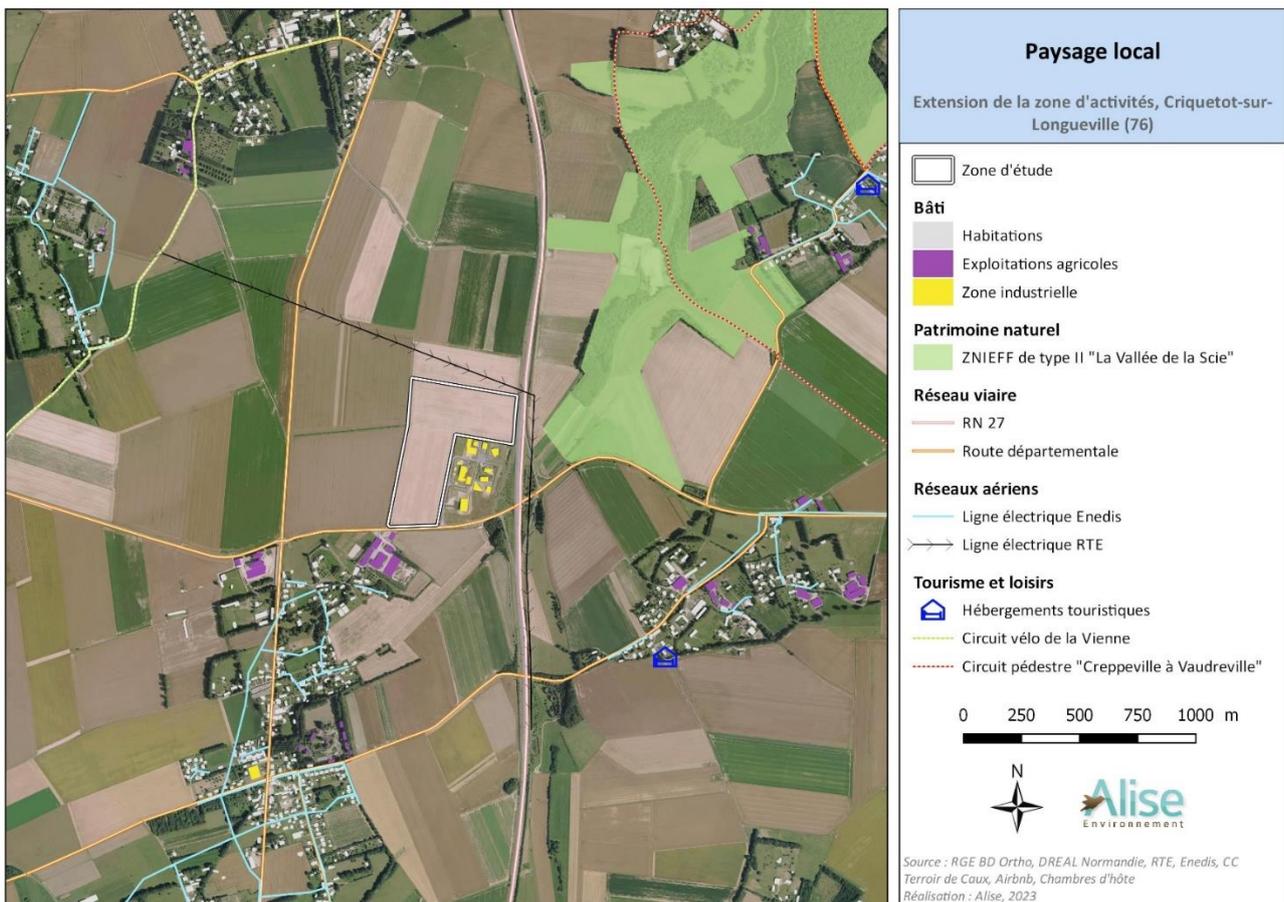


Figure 12 : Paysage local

Source : RGE BD Ortho, DREAL Normandie, RTE, Enedis, CC Terroir de Caux, Airbnb, Chambres d'hôtes

✧ Population

Cricketot-sur-Longueville	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Population totale : 221 habitants en 2019 ⇒ Densité : 30,6 habitants par km² en 2019 ⇒ Population active : 128 personnes (taux d'activité de 86,5 %).
----------------------------------	--

✧ Habitat

Habitat	⇒ Habitat concentré dans le centre-bourg et au lieu-dit de Crepeville.
----------------	--

✧ Activités économiques

Activités économiques	⇒ Principalement sur Criquetot-sur-Longueville : « construction », « commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration », et « activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien »
------------------------------	---

✧ Agriculture, AOP, IGP

Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Criquetot-sur-Longueville : 7 exploitations agricoles professionnelles en 2010. ⇒ SAU : 843 ha. ⇒ Les parcelles du site d'étude concernent une exploitation agricole qui valorise ces surfaces en culture.
AOP, IGP	⇒ 4 Indications Géographiques Protégées sur la commune : « Porc de Normandie », « Volailles de Normandie », « Cidre de Normandie ou Cidre normand » et « Eaux-de-vie de poiré de Normandie ».

✧ Urbanisme

Document d'urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La commune de Criquetot-sur-Longueville dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui a été approuvé en juillet 2019. ⇒ Le site d'étude se trouve en zone 2AU dans le PLU.
Schéma de Cohérence Territorial	⇒ La commune de Criquetot-sur-Longueville appartient au SCoT du Pays Dieppois.
Servitudes	⇒ D'après le PLU de Criquetot-sur-Longueville, le périmètre de projet n'est concerné par aucune servitude d'utilité publique.
Plan de Prévention des Risques	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La commune de Criquetot-sur-Longueville n'est concernée par aucun PPRT. ⇒ La commune de Criquetot-sur-Longueville est concernée par le PPRn du bassin versant de la Scie, prescrit le 24 janvier 2012, puis approuvé le 29 mai 2020. La commune est concernée par des risques d'inondation liés au ruissellement des eaux pluviales.

✧ Infrastructures

Infrastructures de transport	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La commune de Criquetot-sur-Longueville est desservie par les routes départementales D 149, D 276 ainsi que par un réseau de routes communales. ⇒ La commune est également desservie par l'autoroute la RN 37.
-------------------------------------	---

Accessibilité	⇒ La zone d'étude est accessible par la RD 149 et la RN 37.
----------------------	---

✧ Réseaux

Eau	⇒ Des canalisations d'eau potable sont situées à proximité de la zone d'étude, sur la partie aménagée de la zone d'activités.
Assainissement	⇒ Il n'y a pas de canalisations d'assainissement sur la zone d'étude.
Electricité	⇒ Aucune ligne électrique n'est localisée sur le périmètre d'étude. Des réseaux souterrains gérés par Enedis ainsi qu'une ligne électrique RTE sont recensés à proximité du site.
Téléphone	⇒ Une artère pleine terre traverse la zone d'étude du nord-ouest au nord-est. De plus, des réseaux téléphoniques Orange, SFR ainsi que des faisceaux hertziens sont recensés à proximité de la zone d'étude.
Gaz	⇒ Il n'y a pas de canalisations de gaz sur la zone d'étude ou à proximité immédiate.

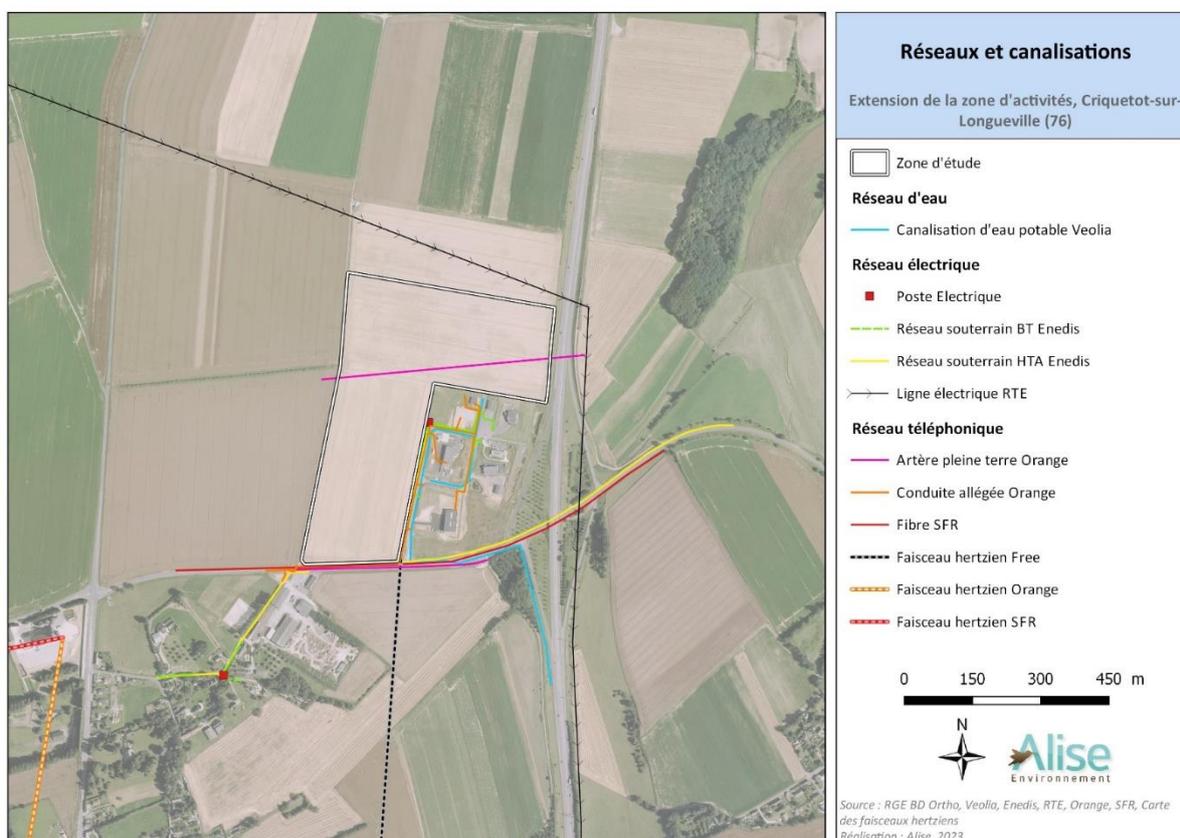


Figure 13 : Réseaux et canalisations

Source : RGE BD Ortho, Veolia, Enedis, RTE, Orange, SFR, Carte des faisceaux hertziens

✦ Patrimoine culturel

<p>Archéologie</p>	<p>⇒ Des sites archéologiques sont recensés à proximité du périmètre d'étude.</p>
<p>Monuments historiques</p>	<p>⇒ Le site d'étude en dehors de tout périmètre de protection de monument historique et de sites patrimoniaux remarquables.</p> <p>⇒ Le Monument Historique le plus proche est le Château de Longueville-sur-Scie, localisé à environ 3,6 km de la zone d'étude.</p>

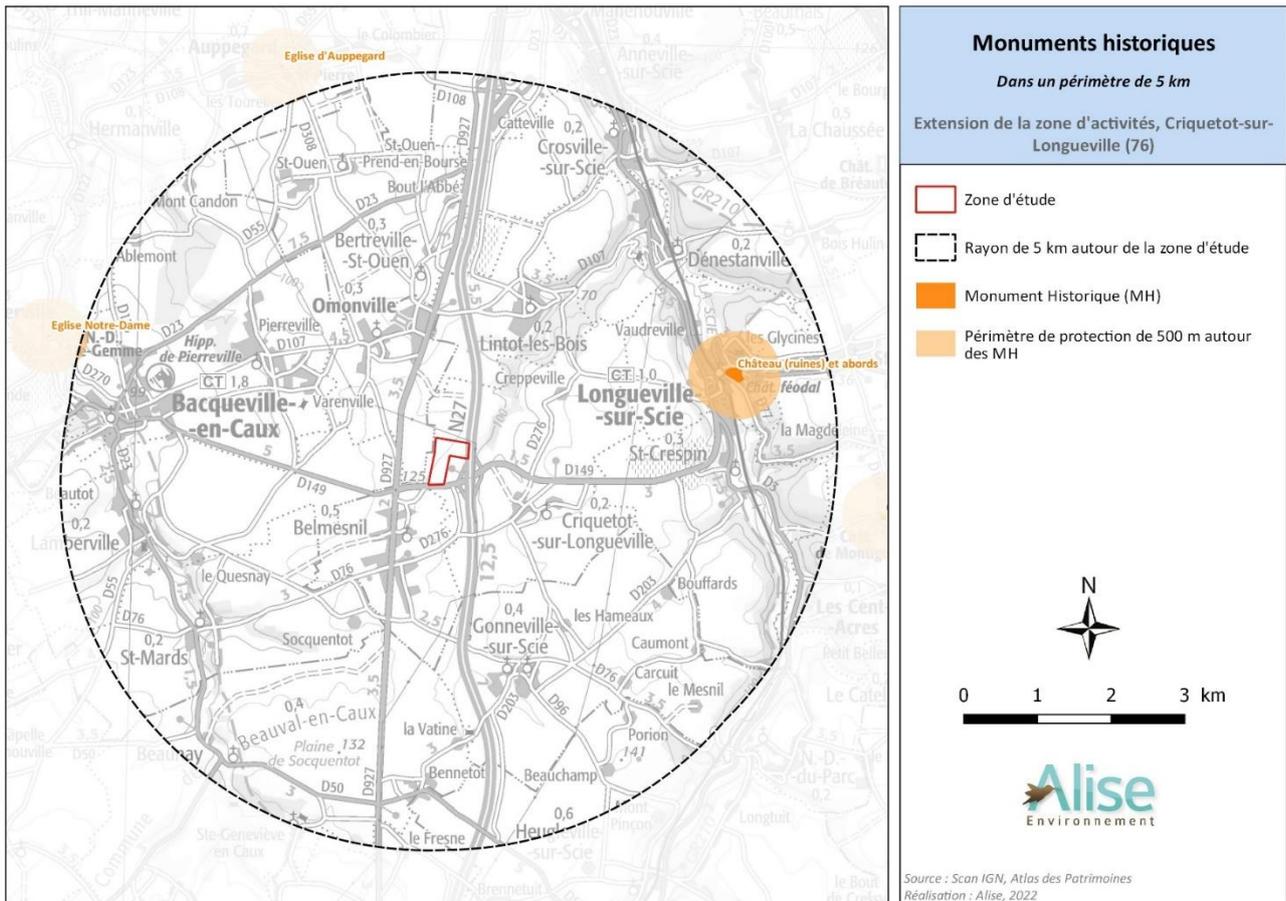


Figure 14 : Monuments historiques dans un rayon de 5 km autour du périmètre d'étude

Source : Scan IGN, Atlas des patrimoines

✦ Tourisme et loisirs

<p>Tourisme</p>	<p>⇒ Le Terroir de Caux est riche d'un patrimoine bâti façonné au fil de l'histoire et des traditions.</p> <p>⇒ Des établissements touristiques sont recensés sur la commune de Criquetot-sur-Longueville. Toutefois, tous ces hébergements sont situés à plus d'un kilomètre de la zone d'étude.</p>
<p>Loisirs</p>	<p>⇒ Des chemins de randonnée sont situés à proximité de la zone d'étude.</p> <p>⇒ L'itinéraire de randonnée pédestre « Creppeville à Vaudreville » passe à environ 800 m au nord-est de la zone d'étude.</p> <p>⇒ L'itinéraire cyclo-touristique de la Vienne est localisé à 1,2 km de la zone d'étude.</p>

✦ Environnement sonore

Environnement sonore	⇒ Le projet se situe en partie au sein de la zone affectée par les nuisances sonores en provenance de la RN 37.
-----------------------------	---

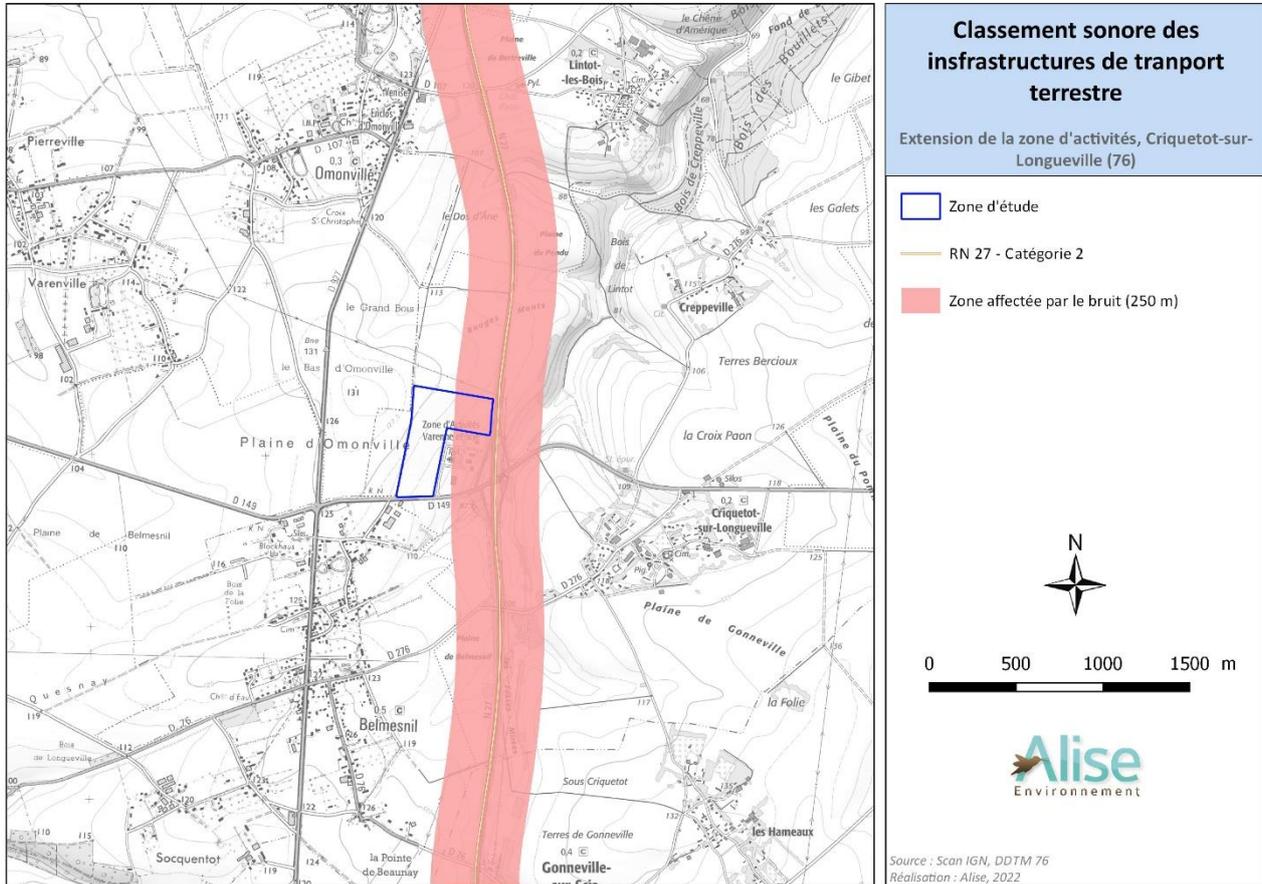


Figure 15 : Secteurs affectés par le bruit des infrastructures de transports

Source : Scan IGN, DDTM 76

✦ Sites industriels classés

Sites SEVESO	⇒ Pas de sites classés SEVESO sur Criquetot-sur-Longueville ou les communes voisines.
ICPE	⇒ L'ICPE la plus proche du projet est l'établissement LEPICARD, situé à environ 550 m au sud-ouest.
Risque nucléaire	<p>⇒ Les centrales de Penly et de Paluel sont les plus proches de la zone d'étude. Elles se trouvent respectivement à 24 km et 32 km.</p> <p>⇒ La commune de Criquetot-sur-Longueville n'est pas concernée par le risque nucléaire (rayon de 10 km autour de la centrale).</p>
Transport de matières dangereuses	⇒ La commune de Criquetot-sur-Longueville n'est pas concernée par le risque de TMD par canalisation et par voie ferrée. Elle est néanmoins concernée par le TMD par voies routières, tout comme l'ensemble des communes du département.

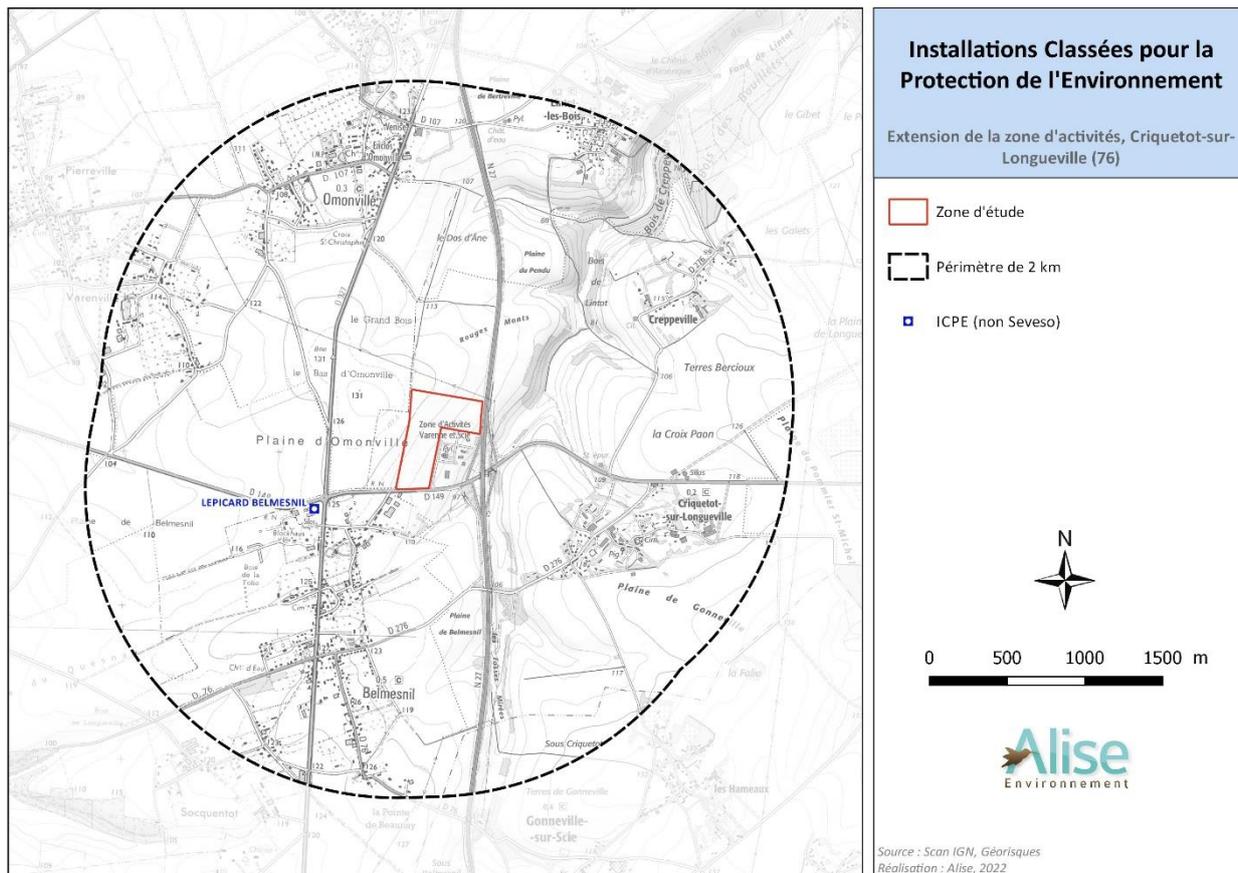


Figure 16 : ICPE à proximité de la zone d'étude

Source : Scan IGN, Géorisques - Base des installations classées

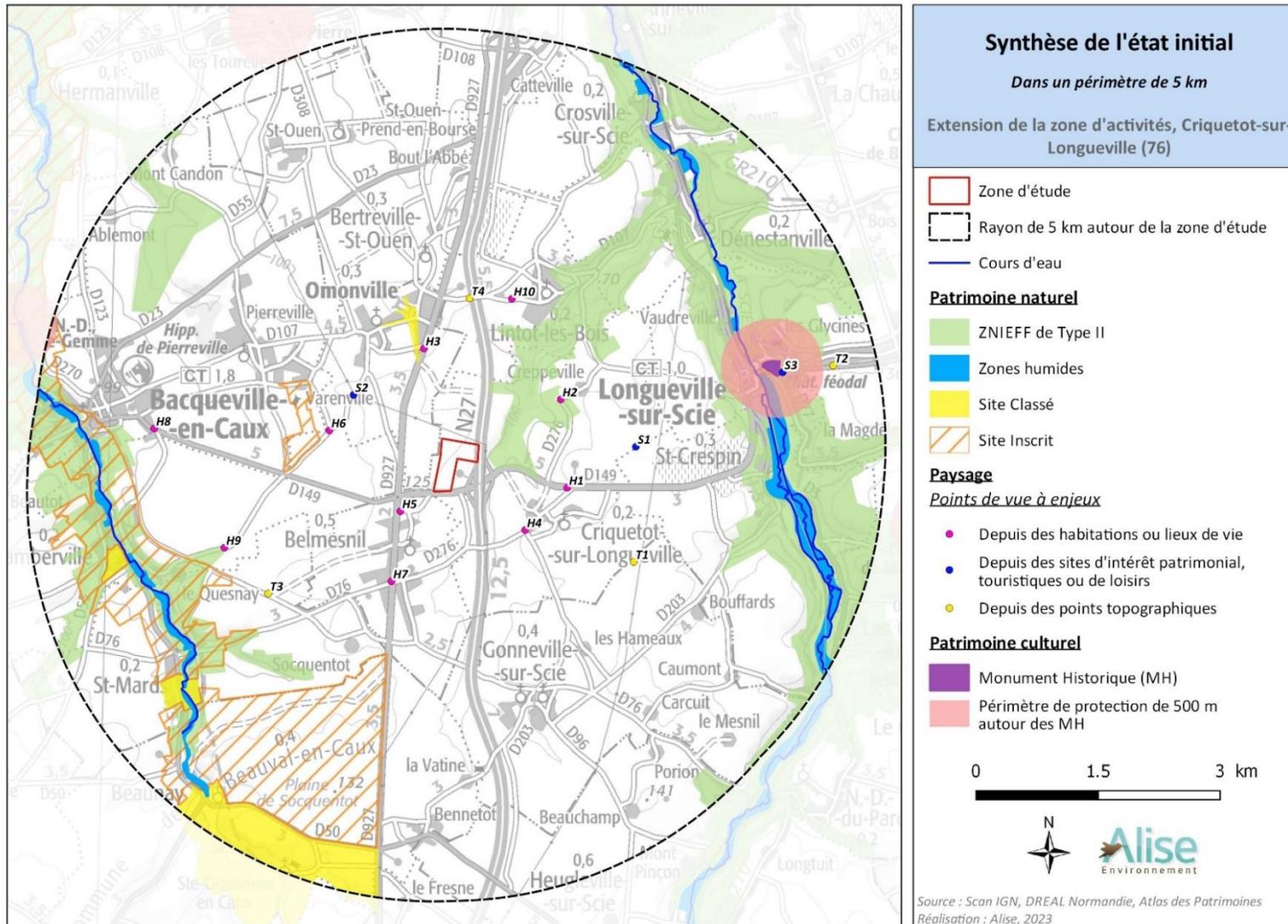


Figure 17 : Synthèse du patrimoine naturel, culturel et paysager dans un rayon de 5 km

Source : Scan IGN, DREAL Normandie, Atlas des Patrimoines

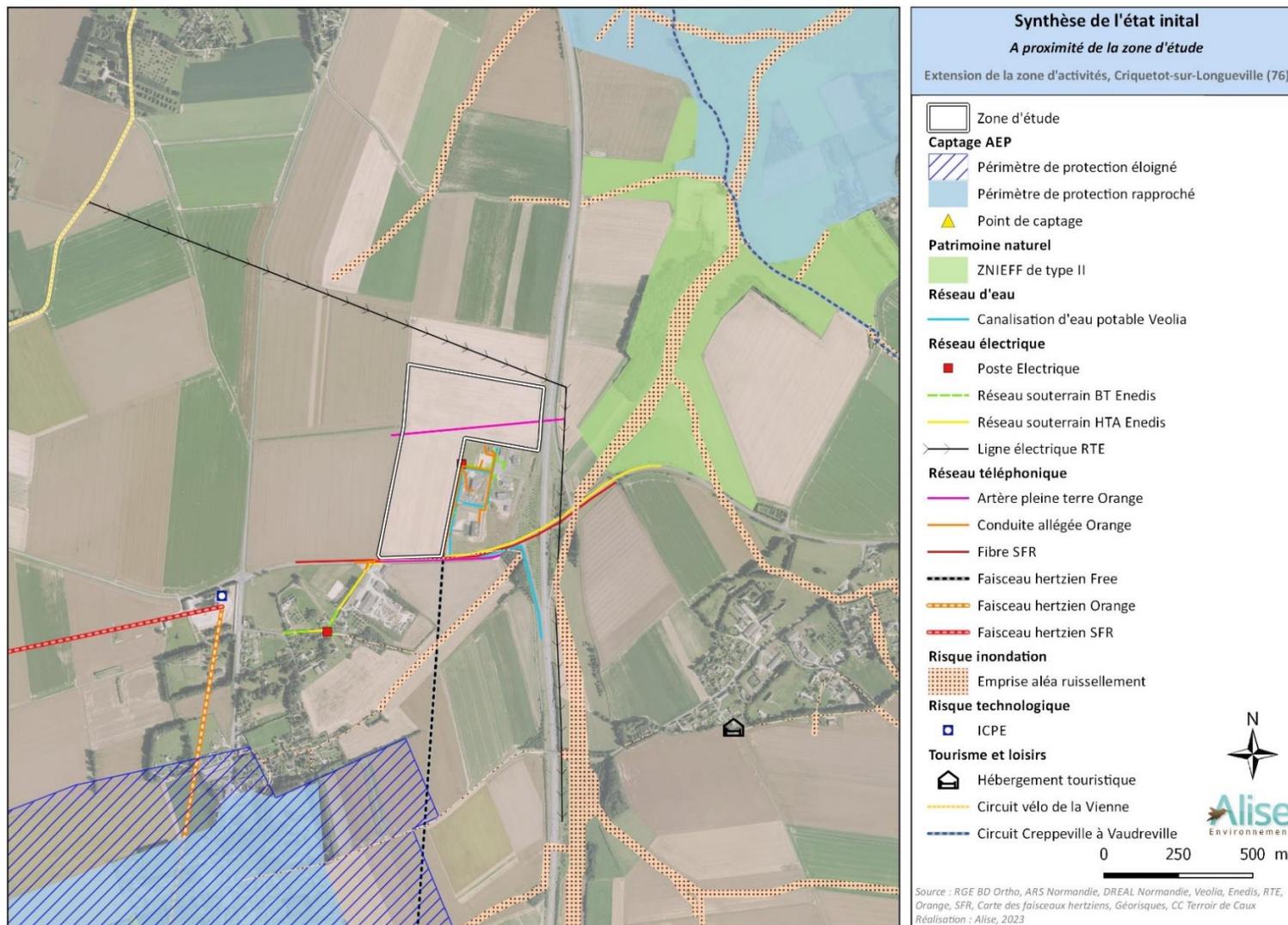


Figure 18 : Synthèse de l'état initial à proximité de la zone d'étude (hors cavités souterraines)

Source : RGE BD Ortho, ARS Normandie, DREAL Normandie, Veolia, Enedis, RTE, Orange, SFR, Carte des faisceaux hertziens, Géorisques, CC Terroir de Caux

4 - DESCRIPTION DES INCIDENCES NOTABLES DE QUE LE PROJET EST SUSCEPTIBLE D'AVOIR SUR L'ENVIRONNEMENT

L'étude des incidences porte sur le projet porté par la Communauté de Communes Terroir de Caux, à savoir la création de 10 lots permettant l'accueil d'entreprises artisanales et tertiaires ainsi que sur l'aménagement de la parcelle relative au projet privé (JACIR).

Toutefois, la présente étude n'analyse pas les incidences du projet de la future usine de refroidissement de l'entreprise JACIR, qui fait l'objet d'un dossier ICPE. Le site relève du régime de la déclaration pour les rubriques 2663-1, 2910 ET 2921. Le dépôt se fera simultanément au dépôt du Permis de Construire qui sera déposé par Terroir de Caux.

Les tableaux aux pages suivantes exposent de manière synthétique les effets du projet d'extension de la zone d'activités sur l'environnement, avant la mise en place de mesures, ainsi que les impacts résiduels après la mise en œuvre de mesures.

4.1 - IMPACTS EN PHASE CHANTIER

Tableau 4 : Synthèse des impacts du projet en phase chantier

IMPACTS DU PROJET EN PHASE DE CHANTIER				
Thématiques	Enjeu du milieu	Description de la nature et de l'importance de l'effet	Impact brut	Impact résiduel
Milieu physique				
Occupation des sols	Faible à modéré	⇒ Le projet nécessitera le décapage de la terre végétale pour permettre l'aménagement des voiries (voies routières et voies piétonnes), le creusement des bassins de retenue des eaux pluviales ainsi que le creusement des fondations des futurs bâtiments.	Faible à modéré	Faible à modéré
Relief	Nul	⇒ Le projet n'aura pas d'impact sur le relief.	Nul	Nul
Sol	Faible	⇒ L'impact potentiel du projet sur le sol sera donc temporaire, se limitant à la période des travaux. En général, on observe que les sols reconstitués après un chantier retrouvent la qualité des sols originels en 3 à 4 ans.	Faible	Faible
Sous-sol	Faible	⇒ Les travaux de terrassement pour l'aménagement de la zone d'activités resteront peu importants et n'auront pas d'impact sur le sous-sol. Ces travaux seront limités à la partie superficielle des terrains et ne concerneront pas les roches sous-jacentes.	Faible	Faible
Climat	Faible	⇒ Exceptée la part le CO2 (gaz à effet de serre) émis par les engins de chantier, la phase chantier n'aura pas d'impact sur le climat.	Négligeable	Négligeable
Qualité de l'air	Faible	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le projet n'aura pas d'incidences sur la formation de poussières. ⇒ La pollution de l'air par les engins de chantier est limitée à la phase de travaux et l'utilisation de véhicules aux normes limitera le risque de pollution. ⇒ Le chantier d'aménagement de l'extension de la zone d'activités ne sera pas une source d'odeur pouvant incommoder le voisinage. 	Faible	Faible
Eaux souterraines	Faible à modéré	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le pétitionnaire s'engage à intégrer dans les cahiers des charges des entreprises de travaux des prescriptions environnementales de stockages de produits polluants et de gestion des pollutions accidentelles. ⇒ Les précautions prises en phase travaux visent à éviter et contrôler tout risque de pollution des eaux souterraines en cas de contamination accidentelle. Le risque de pollution des eaux souterraines en phase travaux du projet est donc faible. 	Modéré	Faible
Eaux superficielles	Modéré	⇒ Les précautions prises en phase travaux visent à éviter et contrôler tout risque de pollution des eaux superficielles (et souterraines) en cas de contamination accidentelle. Le risque en phase travaux est donc faible.	Modéré	Faible
Milieu humain				

IMPACTS DU PROJET EN PHASE DE CHANTIER				
Thématiques	Enjeu du milieu	Description de la nature et de l'importance de l'effet	Impact brut	Impact résiduel
Agriculture	Modéré	⇒ La zone d'activités sera implantée sur une zone agricole. L'activité agricole ne pourra donc pas perdurer sur la surface qui sera artificialisée, à savoir environ 8,9 hectares. Le projet s'implantera principalement sur des parcelles dédiées aux monocultures intensives.	Modéré	Faible
Urbanisme	Nul	⇒ Aucun effet attendu.	Nul	Nul
Transport	Faible à modéré	⇒ En phase de travaux, des engins et camions pourront transiter notamment sur la RD 149. Ces déplacements seront ponctuels. Une signalétique sera mise en place afin d'avertir de la présence d'un chantier.	Faible à modéré	Faible
Sécurité publique	Faible à modéré	⇒ En dehors de l'augmentation du trafic d'engins de chantier sur les voiries riveraines du site, le chantier ne devrait pas avoir d'impact sur la sécurité publique	Faible à modéré	Faible à modéré
Patrimoine archéologique	Modéré	⇒ Des sites archéologiques sont recensés à proximité du périmètre de projet, notamment au niveau de la zone d'activités existante. Des travaux archéologiques seront donc susceptibles d'être prescrits.	Modéré	Nul
Tourisme et loisirs	Faible	⇒ Les restaurants et hôtels de la région pourront bénéficier des retombées économiques pendant le chantier (hébergement et restauration du personnel de chantier). ⇒ Aucun effet attendu sur les circuits de randonnée, les sites touristiques et les activités de loisirs.	Faible	Faible
Déchets	Faible	⇒ Le chantier générera des déchets de chantier comme tout aménagement (des déchets solides, soit toxiques soit non toxiques). La quantité de déchets produits par le chantier ne peut être estimée en l'état actuel des connaissances.	Faible à modéré	Faible
Acoustique	Faible à modéré	⇒ Bruit des engins de chantier ⇒ Nuisance temporaire, limitée à la période des travaux.	Faible	Faible
Santé	Faible à modéré	⇒ Nuisance des riverains liée aux émissions sonores des engins et d'éventuelles poussières dans l'air	Faible	Faible
<u>Paysage</u>				
Depuis les éléments du patrimoine protégé et les sites touristiques	Faible à modéré	⇒ Visibilité réduite du chantier	Faible	Faible

IMPACTS DU PROJET EN PHASE DE CHANTIER				
Thématiques	Enjeu du milieu	Description de la nature et de l'importance de l'effet	Impact brut	Impact résiduel
Depuis les habitations	Faible	⇒ Circulation accrue de véhicules de chantier (temporaire)	Faible	Faible
Milieu naturel				
Flore	Très faible à faible	⇒ Impact par destruction/dégradation des habitats naturels et la flore associée ⇒ Impact par destruction d'individus	Négligeable à modéré	Faible
Habitats	Très faible à faible	⇒ Impact par destruction/dégradation des habitats naturels ⇒ Impact par fragmentation des habitats d'espèces (impact sur la fonctionnalité écologique du site d'étude)	Nul à faible	Faible
Avifaune	Faible à modéré	⇒ Impact par destruction/dégradation des milieux (destruction/dégradation de l'habitat de vie des espèces) ⇒ Impact par destruction d'individus ⇒ Impact par dérangement	Faible à assez fort	Faible
Chiroptères	Faible à fort	⇒ Impact par destruction/dégradation des milieux (destruction/dégradation de l'habitat de vie des espèces) ⇒ Impact par destruction d'individus ⇒ Impact par dérangement	Faible à fort	Très faible à modéré

4.2 - IMPACTS EN PHASE D'EXPLOITATION

Tableau 5 : Synthèse des impacts du projet en phase d'exploitation

IMPACTS DU PROJET EN PHASE D'EXPLOITATION				
Thématiques	Enjeu du milieu	Description de la nature et de l'importance de l'effet	Impact brut	Impact résiduel
Milieu physique				
Occupation des sols	Faible à modéré	⇒ Le projet modifiera localement l'occupation des sols.	Faible à modéré	Faible à modéré
Relief	Nul	⇒ Le projet n'aura pas d'impact sur le relief.	Nul	Nul
Sol	Faible	⇒ Au vu de la nature du projet, le risque de pollution des sols est faible.	Faible	Faible
Sous-sol	Faible	⇒ La construction et le fonctionnement de l'extension de la zone d'activités n'auront pas d'impact sur le sous-sol.	Faible	Faible
Climat	Faible	⇒ Le projet n'aura donc aucune conséquence sur le climat local.	Négligeable	Négligeable
Qualité de l'air	Faible	⇒ Le fonctionnement de l'extension de la zone d'activités n'aura pas d'impact significatif sur la formation de poussière. ⇒ L'extension de la zone d'activités n'aura pas d'incidences notables sur la qualité de l'air. ⇒ La zone d'activités ne sera pas une source d'odeur pouvant incommoder le voisinage.	Négligeable	Négligeable
Eaux souterraines	Faible à modéré	⇒ Aucun captage AEP ou ouvrage souterrain référencé par l'ARS et le BRGM n'est présent sur la zone de projet. ⇒ Le projet ne prévoit pas de rejet ou de prélèvement dans les eaux souterraines	Négligeable	Négligeable
Eaux superficielles	Modéré	⇒ Les eaux de ruissellement de la voirie et des espaces publics seront gérées par des noues d'une largeur moyenne en tête de 2.00m et d'une profondeur moyenne de 0,50 m. Ces noues auront une pente minimale afin de permettre le stockage et une infiltration maximale tout le long du cheminement jusqu'au bassin de gestion des eaux pluviales d'un volume de volume de 555 m3.	Modéré	Faible
Milieu humain				
Agriculture	Modéré	⇒ Le projet aura un impact direct sur l'exploitation sans pour autant remettre en cause le fonctionnement de l'atelier d'élevage. Des mesures d'accompagnement de compensation seront mises en place afin de conserver le potentiel économique de l'exploitation et le niveau de surface agricole utile.	Modéré	Faible
Urbanisme	Nul	⇒ Aucun effet attendu.	Nul	Nul

IMPACTS DU PROJET EN PHASE D'EXPLOITATION				
Thématiques	Enjeu du milieu	Description de la nature et de l'importance de l'effet	Impact brut	Impact résiduel
Transport	Faible à modéré	⇨ L'accès à la zone se fera directement depuis le parc d'activité existant (rue de l'Avenir). ⇨ Le fonctionnement de la zone d'activités entrainera un nombre de véhicules légers supplémentaire sur la rue de l'Avenir ainsi que sur la RD 149.	Faible à modéré	Faible à modéré
Sécurité publique	Faible à modéré	⇨ Le principal risque du projet sur la sécurité publique vient de la circulation routière qui sera engendrée par le fonctionnement de la zone d'activités. Des mesures seront prises pour éviter tout impact sur la sécurité publique.	Faible à modéré	Faible
Patrimoine archéologique	Modéré	⇨ Aucun effet attendu.	Nul	Nul
Tourisme et loisirs	Faible	⇨ Le fonctionnement de la zone d'activités n'aura pas d'impact sur le tourisme local et les loisirs.	Faible	Faible
Déchets	Faible	⇨ Les déchets seront soit gérés par les entreprises réalisant les entretiens soit par les entreprises de la zone d'activités.	Faible à modéré	Faible
Acoustique	Faible à modéré	⇨ Le projet de zones d'activités n'aura que de très faibles incidences acoustiques.	Faible	Faible
Santé	Faible à modéré	⇨ Aucun impact négatif n'est à attendre.	Nul	Nul
<u>Paysage</u>				
Depuis les éléments du patrimoine protégé et les sites touristiques	Faible à modéré	⇨ Les impacts du projet sur les itinéraires de randonnée sont modérés. Le relief marqué du secteur d'étude offre de larges vues ouvertes depuis certains points de vue. ⇨ Les impacts du projet sur les monuments historiques sont faibles.	Modéré	Faible à modéré
Depuis les habitations	Faible	⇨ Les impacts du projet depuis les zones d'habitats sont faibles.	Faible	Faible
<u>Milieu naturel</u>				
Flore	Très faible à faible	⇨ Impact par destruction/dégradation des habitats naturels et la flore associée	Négligeable à modéré	Faible
Habitats	Très faible à faible	⇨ Impact par destruction/dégradation des habitats naturels ⇨ Impact par fragmentation des habitats d'espèces (impact sur la fonctionnalité écologique du site d'étude)	Nul à faible	Faible
Avifaune	Faible à modéré	⇨ Impact par destruction/dégradation des milieux (destruction/dégradation de l'habitat de vie des espèces) ⇨ Impact par dérangement	Faible à assez fort	Faible

IMPACTS DU PROJET EN PHASE D'EXPLOITATION				
Thématiques	Enjeu du milieu	Description de la nature et de l'importance de l'effet	Impact brut	Impact résiduel
Chiroptères	Faible à fort	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Impact par destruction/dégradation des milieux (destruction/dégradation de l'habitat de vie des espèces) ⇒ Impact par dérangement 	Faible à fort	Très faible à modéré

5 - SYNTHÈSE DES MESURES D'ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION, ET DE COMPENSATION

Tableau 6 : Synthèse des mesures d'évitement, de réduction et de compensation

Type de mesure	Thématique	Impact potentiel identifié	Nom de la mesure	Phase	Coût
Évitement	Eaux superficielles	Risques de pollution des eaux superficielles	E-1 : Protection des eaux superficielles lors de la phase chantier	Chantier	-
	Milieu naturel	Impact sur les habitats, la flore, la faune terrestre, l'avifaune et les chiroptères	E-01 : Limitation des emprises des travaux	Chantier	-
		Impact sur les habitats et la flore	E02 : Préservation de la station d'espèce patrimoniale – Myosotis douteux	Chantier	-
Réduction	Protection des sols et du sous-sol	Modification de la topographie, érosion du sol et drainage des écoulements d'eau liés à la création de tranchées et aux travaux d'excavations	R-1 : Protection des sols lors de la phase de chantier	Chantier	-
		Risques de pertes d'hydrocarbures par les véhicules en cas d'accident	R-2 : Protection des sols lors de la phase d'exploitation	Exploitation	-
	Eaux superficielles	Pollution des sols	R-3 : Gestion des eaux pluviales	Exploitation	A définir
	Paysage	Nuisances visuelles	R-4 : Création et maintien d'espaces verts	Exploitation	17 200 € HT pour les plantations et 12 900 € pour le suivi/entretien sur 3 ans
	Milieu naturel	Impact sur la faune terrestre, l'avifaune et les chiroptères	R-01 : Adaptation de la période des travaux sur l'année	Chantier	-
			R-02 : Adaptation des horaires de travaux	Chantier - Exploitation	-
		Impact sur les habitats, la flore, la faune terrestre, l'avifaune et les chiroptères	R-03 : Création d'une haie dans le but d'améliorer les fonctionnalités écologiques	Chantier	17 200 € HT pour les plantations et 12 900 € pour le suivi/entretien sur 3 ans

Type de mesure	Thématique	Impact potentiel identifié	Nom de la mesure	Phase	Coût
		Impact sur les habitats, la flore et la faune terrestre	R-04 : Dispositif de lutte contre les espèces exotiques envahissantes	Chantier - Exploitation	-
		Impact sur l'avifaune et les chiroptères	R-05 : Dispositif de limitation des nuisances lumineuses envers la faune	Chantier - Exploitation	-
		Impact sur la faune terrestre	R-06 : Passage à petite faune	Exploitation	-
	Transport	Risque pour la sécurité routière	R-5 : Prendre des mesures de sécurité pour le passage des engins de chantier	Chantier	-
	Patrimoine archéologique	Présence de site archéologique dans la région Normandie	R-6 : Eventuelle prescription de diagnostic archéologique	Chantier	-
	Gestion des déchets	Pollutions du sol et du sous-sol.	R-7 : Gestion des déchets de chantier	Chantier	-
			R-8 : Gestion des déchets de l'exploitation	Exploitation	-
	Aspects techniques	Nuisances de voisinage (bruit, qualité de l'air et trafic).	R-9 : Adapter le chantier à la vie locale	Chantier	-
		Risque de nuisances visuelles du voisinage	R-10 : Protéger des riverains contre les émissions lumineuses	Exploitation	-
	Compensation	Agriculture	Perte de parcelles agricoles et déplacement de la fosse à lisier	C-1 : Indemnités relatives aux impacts agricoles du projet	Exploitation
Accompagnement	Agriculture	-	A-1 : Mise en place d'une servitude de passage et d'un cône de développement pour l'exploitant agricole impacté par le projet	Exploitation	-
	Milieu naturel	Impacts sur les habitats, la flore, la faune terrestre, l'avifaune et les chiroptères	A-01 : Gestion écologique des habitats dans la zone d'emprise du projet	Exploitation	-
		Impact sur les amphibiens	A-02 : Mise en place de rampe à amphibiens sur les bassins	Exploitation	-
Suivi	Milieu naturel	Impacts sur les habitats, la flore, la faune terrestre, l'avifaune et les chiroptères	Suivi faune-flore du projet en exploitation	Exploitation	8 500 € HT / année de suivi soit 68 000 € HT

